



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Génération 2024

L'héritage éducatif des Jeux olympiques et paralympiques

À l'usage des personnels de direction
et des directrices et directeurs d'école

Vademecum



Préface

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été pour la troisième fois de son histoire. Le pays s'y prépare depuis plusieurs années pour que leur organisation soit une réussite, pour que la France rayonne par les exploits de sa jeunesse, mais aussi pour que cet événement planétaire soit un levier de renforcement de la place du sport à l'École.

La pratique sportive véhicule en effet des valeurs de solidarité, de respect, de volonté et d'excellence, qui épousent étroitement l'ambition que l'École de la République poursuit pour les élèves. Elle est un irremplaçable atout pour l'épanouissement de chacun et de chacune. Elle joue un rôle majeur dans la promotion de la santé et dans l'éducation à la citoyenneté.

Par leur caractère exemplaire, les Jeux Olympiques et Paralympiques peuvent inciter l'École à accorder davantage de place au sport dans toutes ses dimensions, au-delà même de l'éducation physique et sportive et des associations sportives scolaires qui ont su depuis longtemps s'inspirer de ce qu'ils offrent de meilleur.

Il revient au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, dans le nouveau périmètre qui est le sien, de se saisir de cette opportunité et contribuer ainsi à construire dès à présent l'héritage des Jeux avec les nombreux partenaires qui agissent collectivement pour que la France devienne encore davantage une nation sportive.

Dès septembre 2017, nous avons pris des mesures allant dans ce sens : création du label Génération 2024, développement des sections sportives scolaires et, désormais, des sections d'excellence sportive, déploiement de dispositifs expérimentaux pour augmenter la pratique sportive et améliorer les conditions dans lesquelles elle se déroule, incitation à une activité physique quotidienne, développement du savoir-nager et du savoir rouler à vélo.

De nombreuses ressources pédagogiques existent déjà pour soutenir l'innovation en la matière. Le présent vade-mecum vient les compléter. Issu des observations réalisées sur le terrain, il a été élaboré avec le soutien du comité Horizon 2024 qui intègre notamment des représentants des administrations centrales, du mouvement sportif et de Paris 2024 sous la présidence du recteur Thierry Terret.

Ce vade-mecum fournit aux équipes pédagogiques et à leur encadrement de multiples exemples pour que les élèves puissent tirer tout le bénéfice éducatif de la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Il a vocation à devenir, avec vous, un outil précieux pour la construction du citoyen sportif.

Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale, de la
Jeunesse et des Sports

Roxana Maracineanu
Ministre déléguée chargée des Sports

Parents, enseignants, éducateurs... Chacun d'entre nous contribue avec sa sensibilité et son approche à accompagner les enfants sur le chemin de la construction de soi et de la citoyenneté. Le sport est un outil puissant pour y concourir : parce qu'il améliore la santé, la confiance en soi, qu'il permet d'acquérir des compétences et de mettre en pratique des valeurs fortes, d'apprendre à vivre et à agir ensemble. Le sport est une pépite éducative !

J'ai eu la chance de découvrir cette pépite très tôt, grâce à une famille de passionnés de sport.

Mais tous les enfants n'ont pas cette chance. La sédentarité des jeunes prend même des proportions inquiétantes. 20 % des adolescents sont en surpoids. 4 enfants sur 10 passent plus de 10 heures par jour devant les écrans.

À Paris 2024, nous voulons que tous les enfants, quels que soient leur origine, leur milieu social ou leur environnement familial, développent le réflexe et le goût de pratiquer une activité physique et sportive régulière. Quel autre endroit que l'école pour transmettre ce savoir fondamental à toute une classe d'âge ? Et comment agir sans les enseignants, et tout particulièrement les professeurs d'EPS, qui transmettent, éduquent et font grandir nos enfants au quotidien ?

Les Jeux de Paris 2024 sont une opportunité unique de mettre plus de sport à l'école, en soutenant et en outillant les enseignants et directeurs d'établissements scolaires, et en renforçant les ponts avec le mouvement sportif, en appui du travail de terrain réalisé au quotidien par les fédérations sportives scolaires.

Chaque année depuis 2017, la Semaine olympique et paralympique permet d'exploiter tous les potentiels éducatifs du sport à travers des projets et des rencontres, dans tous les établissements scolaires, de la maternelle à l'université. En lien avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le mouvement sportif, Paris 2024 agit pour mettre des ressources pédagogiques à la disposition des professeurs et pour mobiliser des clubs et des athlètes qui se rendent dans les classes pour faire découvrir leurs disciplines, partager leurs expériences et sensibiliser aux valeurs du sport.

Le label Génération 2024 est un outil supplémentaire pour renforcer et multiplier les ponts entre école et sport. Il contribue à renforcer l'image et l'attractivité des établissements scolaires et à dynamiser leur projet éducatif en mobilisant des clubs sportifs locaux et des collectivités territoriales autour de projets communs.

Un proverbe africain dit qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant. Pour faire de la génération 2024 une génération citoyenne et active, c'est un peu pareil, il faut toute une équipe. Vous êtes les bienvenus dans ce collectif !

Tony Estanguet

Introduction

Au-delà de ce qu'ils représentent de consécration pour des athlètes, les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques agrègent des enjeux de société dans de nombreux domaines. Leur effet levier permet d'amplifier et d'accélérer les politiques publiques sportives. Pour la France, l'organisation d'un tel événement en 2024 constitue notamment une occasion unique pour repenser durablement la place de la pratique sportive à l'École, aux côtés de l'éducation physique et sportive obligatoire et du sport scolaire. Cet objectif sera d'autant plus efficace que les projets s'inscriront dans un partenariat naturel avec les collectivités territoriales et le mouvement sportif.

Par leurs nombreuses facettes, les Jeux olympiques et paralympiques créent de multiples opportunités pédagogiques et éducatives, quel que soit le degré d'enseignement considéré. Cette diversité de projets est à soutenir. Elle assure la richesse, la plasticité et la continuité de l'ambition d'une école plus sportive, en prise avec son environnement. Les actions peuvent ainsi concerner l'ensemble des disciplines scolaires et toutes les éducations transversales.

Si les Jeux olympiques et paralympiques ne durent que quelques semaines, leur héritage éducatif se construit bien en amont et doit perdurer au-delà de 2024. En ce sens, les actions menées s'inscrivent dans le temps long.

Issu des témoignages recueillis et observations réalisées depuis 18 mois, ce vade-mecum a pour objectif de donner des outils et des exemples, afin de mettre en œuvre des projets pédagogiques sur ou avec les Jeux olympiques et paralympiques. Destiné prioritairement au personnel de direction, aux directrices et directeurs d'école, aux inspections territoriales et aux membres des équipes pédagogiques et éducatives, il est organisé en trois parties principales. La première fournit quelques éléments relatifs à l'olympisme et au paralympisme, aux Jeux de 2024 et à la manière dont l'École peut contribuer à leur héritage pour un mieux-être de tous. La seconde partie synthétise les principales manières dont les Jeux olympiques et paralympiques font actuellement l'objet de projets dans les écoles et les établissements du second degré, soit ponctuellement, notamment lors de la Journée nationale du sport scolaire ou de la Semaine olympique et paralympique, soit dans des organisations plus pérennes à l'échelle d'un cycle d'apprentissage ou d'une année scolaire. Enfin, une troisième partie revient sur l'un des enjeux essentiels de ces actions : l'éducation à la citoyenneté et l'engagement des enfants et des adolescents. Quelques annexes permettent aux équipes d'aller plus loin et de disposer notamment de liens vers des ressources pédagogiques numériques.

Dans chaque académie, un référent Génération 2024 est désigné par le recteur pour coordonner et impulser les mesures relatives aux Jeux olympiques et paralympiques. Un comité de pilotage académique en assure le suivi régulier. Au niveau national, le comité Horizon 2024 est chargé du pilotage de l'ensemble des dispositifs relevant de l'héritage éducatif.

Thierry Terret
Délégué ministériel aux Jeux olympiques et paralympiques

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Préface | 1 |
| Introduction | 3 |
| 1. Les Jeux olympiques et paralympiques : éléments de présentation | 7 |
| 1.1. Les Jeux olympiques et paralympiques : institutions, pratiques et valeurs | 8 |
| 1.2. La préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 | 10 |
| 1.3. L'héritage des Jeux olympiques et paralympiques : les principales mesures pour l'École..... | 12 |
| 1.4. Le label Génération 2024..... | 14 |
| 1.5. Les cartes des formations et opportunités professionnelles | 16 |
| 2. Mettre en place un projet pédagogique sur les Jeux olympiques et paralympiques | 19 |
| 2.1. Entrer par l'EPS | 20 |
| 2.2. Entrer par les autres disciplines d'enseignement général | 22 |
| 2.3. Entrer par les valeurs..... | 24 |
| 2.4. Entrer par l'éducation artistique et culturelle..... | 28 |
| 2.5. Entrer par les projets professionnels..... | 32 |
| 2.6. Entrer par les rituels et les symboles olympiques et paralympiques..... | 34 |
| 2.7. Entrer par l'ouverture internationale..... | 36 |
| 2.8. Faire intervenir un Olympien ou un Paralympien / se rendre sur un site olympique..... | 38 |
| 2.9. Construire un partenariat..... | 40 |
| 3. Éducation à la citoyenneté, engagement et Jeux olympiques et paralympiques | 41 |
| 3.1. Former des citoyens sportifs avec l'USEP..... | 42 |
| 3.2. Jeunes officiels UNSS..... | 44 |
| 3.3. Éducation aux médias et éducation au développement durable..... | 46 |
| 3.4. Engagement collégien et lycéen : conseils de vie collégienne, conseils de vie lycéenne et classes Pierre de Coubertin-Alice Milliat..... | 48 |
| 4. Annexes | 49 |
| 4.1. Ressources pédagogiques..... | 50 |
| 4.2. Textes littéraires sur les Jeux olympiques (hors BD et littérature Jeunesse)..... | 53 |
| 4.3. Exemple de convention..... | 56 |
| 4.4. Les Jeux olympiques et paralympiques pour former à l'esprit critique..... | 58 |
| 4.5. Manifeste des enfants de l'USEP | 61 |
| 4.6. Liste des référents Génération 2024 | 62 |

1. Les Jeux olympiques et paralympiques : éléments de présentation



1.1. Les Jeux olympiques et paralympiques : institutions, pratiques et valeurs

Lorsque le baron Pierre de Coubertin parvient à convaincre quelques représentants de la communauté internationale réunis dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, le 23 juin 1894, de restaurer les Jeux olympiques et de fonder le Comité international olympique, il s'inspire en partie des Jeux qui se sont déroulés dans la Grèce antique, à Olympie, pendant près d'un millénaire (de 776 av. J.-C. jusqu'à l'an 393 de notre ère) et de plusieurs initiatives européennes et nord-américaines depuis la fin du XVIII^e siècle, mais il souhaite alors surtout contribuer à développer le sport dans la société civile et les institutions scolaires.

Portés par un idéal d'éducation, de paix et de fraternité universelle, les Jeux olympiques modernes n'échappent cependant ni aux contextes sociaux, politiques, économiques et médiatiques dans lesquels ils s'inscrivent ni aux caractéristiques particulières des nations qui les accueillent ou y participent. La participation des femmes, des « athlètes de couleur » ou des professionnels ne s'est ainsi imposée que progressivement dans l'histoire des Jeux depuis leur première édition, à Athènes, en 1896. De même, la manifestation olympique n'a pas eu lieu lors des deux grands conflits du XX^e siècle ou a été reportée de 2020 à 2021 en raison de la covid-19. En dépit de ces contradictions, les Jeux olympiques se sont imposés comme un événement planétaire. Au XXI^e siècle, chaque quinzaine olympique a été regardée par 3 à 5 milliards de téléspectateurs et a nécessité des budgets variables d'une édition à une autre, qui ont pu approcher les 40 milliards d'euros.

Les Jeux olympiques regroupent les sportives et sportifs les plus performants du monde tous les deux ans, en alternance avec un programme hivernal ou estival. 206 comités nationaux peuvent y envoyer une délégation, le périmètre de ces comités ne recoupant pas strictement celui des frontières telles que l'Organisation des Nations unies les reconnaît. Le coût et la taille croissante de l'événement ont imposé progressivement des contraintes strictes aux organisateurs : pour les Jeux d'été, la durée des épreuves ne peut ainsi dépasser 15 jours, le nombre d'athlètes est aujourd'hui limité à 10 500 et seuls 28 sports, plus 5 sports additionnels au maximum, eux-mêmes déterminés sur la base de 33 critères, peuvent intégrer le programme olympique.

Avec ses 115 membres désignés, le Comité international olympique (CIO) est l'autorité en charge des Jeux olympiques, dont il délègue l'organisation à une ville qu'il sélectionne parmi plusieurs candidates. Son siège est à Lausanne, en Suisse. Il est le garant du mouvement olympique et le défenseur des règles et principes qui régissent l'organisation, la valorisation et l'exploitation des Jeux olympiques. Il veille par exemple à l'utilisation du français et de l'anglais comme langues officielles, et au respect des symboles et des rituels : drapeau, serment, devise, hymne, anneaux, relais et allumage de la flamme, cérémonies d'ouverture et de clôture... Le Comité international olympique prend également d'autres initiatives comme, depuis 2010, les Jeux olympiques de la jeunesse pour les athlètes de 14 à 18 ans¹. En tant qu'organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif, il reverse 90% de ses revenus au mouvement sportif et au Comité d'Organisation des Jeux olympiques du pays hôte.

Pour l'organisation des Jeux olympiques, le Comité international olympique entretient des liens étroits avec les fédérations internationales, l'Agence mondiale anti-dopage et le tribunal arbitral du sport.

Pour leur part, les Jeux paralympiques relèvent du Comité international paralympique (CIP). Organisation à but non lucratif, le CIP est fondé le 22 septembre 1989 et regroupe désormais 14 fédérations internationales sportives, 176 comités paralympiques nationaux, 4 organisations internationales de sport pour personnes handicapées et 4 comités paralympiques continentaux.

1. Les JOJ réunissent tous les deux ans, en alternance, 3500 jeunes pour les Jeux d'été et 1100 pour les Jeux d'hiver.

Son siège est à Bonn, en Allemagne. Un accord signé entre le CIO et le CIP en 2001 et renforcé en 2018 impose aux villes candidates une candidature conjointe pour les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques et resserre la coopération entre les deux instances.

Les Jeux paralympiques ont lieu tous les deux ans, dans la même ville que les Jeux olympiques et quelques semaines après eux afin de reconfigurer les sites. Leur première édition s'est déroulée à Rome en 1960 en tant que 9^e Jeux de Stoke-Mandeville. Ils regroupent des sportifs avec tous les types de handicaps, physiques ou mentaux, à l'exception des sourds et malentendants qui possèdent leurs propres compétitions, les Deaflympics², pour des raisons historiques.

Les Jeux olympiques sont régis par les principes et valeurs définis dans la Charte olympique, qui a été actualisée en 2015. S'ils donnent l'occasion d'exprimer les plus formidables prouesses techniques et d'assister aux exploits physiques les plus remarquables, ils sont surtout, pour chacune et chacun, une invitation à s'accomplir physiquement (« plus vite »), intellectuellement (« plus haut ») et moralement (« plus fort »), ainsi que l'évoque la devise reprise à Henri Didon (1840-1900). Aujourd'hui, les principales valeurs promues à travers la fête olympique sont l'excellence, l'amitié et le respect.

Les Jeux paralympiques ont pour devise « l'esprit en mouvement » et ils se reconnaissent dans les valeurs de courage, de détermination, d'inspiration et d'égalité. Leur symbole est un ensemble de trois « agitos ».

La France entretient un lien historique avec le mouvement olympique. Pierre de Coubertin a fondé le CIO en 1894 ; il a restauré les Jeux olympiques et les a présidés pendant près de 30 ans. Quant à Alice Milliat, autre dirigeante française du sport international, son action a été déterminante dans la reconnaissance des femmes aux Jeux olympiques. La France a, par ailleurs, organisé les Jeux olympiques à plusieurs reprises, à Paris en 1900 et 1924 pour les Jeux d'été, à Chamonix en 1924, Grenoble en 1968 et Albertville en 1992 pour les Jeux d'hiver ; elle a accueilli les Jeux paralympiques d'hiver à Tignes en 1992. Le 13 septembre 2017, le CIO a désigné la Ville de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques en 2024.

L'Olympisme est une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie. Ce style de vie est fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. (*Charte olympique*, p. 11)

2. Créés par le Français Eugène Rubens Alcais, ces Jeux ont été organisés pour la première fois à Paris en 1924.

1.2. La préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

La préparation des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques d'été de la XXXIII^e Olympiade suppose une parfaite coordination des principales parties prenantes : Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 (Paris 2024), société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO), pouvoirs publics (État et collectivités), mouvement sportif (Comité national et olympique sportif français – CNOSF – et Comité paralympique et sportif français – CPSF), médias et partenaires privés.

Créé en janvier 2018 sous la forme d'une association de loi 1901, Paris 2024 a pour mission de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 tout en laissant un héritage sociétal. Il est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique de canoë slalom et membre du CIO. Le CNOSF, la Ville de Paris, l'État, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux siègent à son conseil d'administration. Paris 2024 est organisé en une vingtaine de directions. Son action est encadrée par un comité des rémunérations, un comité d'audit et un comité d'éthique. Le COJO s'appuie également sur un comité des athlètes comprenant 24 athlètes olympiques et paralympiques.

Le budget de Paris 2024 est de 3,6 milliards d'euros. Il repose sur des financements privés : billetterie, programme de sponsoring national, vente des produits sous licence, contribution du CIO (rétrocession d'une partie des droits de télévision et du programme sponsoring monde).

Installée en février 2017, la SOLIDEO est un établissement public à caractère industriel et commercial. Sa mission est de s'assurer que les infrastructures nécessaires à la réussite des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 seront réalisées dans le calendrier et selon les normes et le cadre budgétaire définis préalablement. Nicolas Ferrand est en le directeur exécutif. Placé sous la tutelle conjointe des ministères chargés de l'Économie, des Finances et de la Relance, de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, la SOLIDEO s'appuie sur un conseil d'administration où l'État est majoritaire. Présidé par le Maire de Paris, il comprend 38 membres.

La SOLIDEO supervise notamment la construction et la rénovation d'une quarantaine d'infrastructures sportives, dont 29 en maîtrise d'ouvrage, et s'attache à l'aménagement des ZAC et la cession des terrains. Son budget est de 3,2 milliards d'euros, dont 1,4 milliard de financements publics. Si l'immense majorité des équipements sportifs existe déjà, quelques chantiers sont particulièrement mobilisateurs :

- la construction du village olympique et paralympique sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis, permettant d'accueillir au total quelque 15 000 athlètes et leurs accompagnateurs, avant d'être reconverti en un quartier porté par des enjeux de rénovation urbaine, de transition écologique, d'innovation technologique, de mixité sociale et d'inclusion ;
- la construction du cluster des médias sur les communes de Dugny, du Bourget et de La Courneuve, pour le village des médias et deux pavillons sportifs.

Afin de respecter les engagements pris auprès du CIO lors de la phase de candidature et de mettre en œuvre les dispositions du contrat de ville-hôte, une loi consacrée à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 a été promulguée le 26 mars 2018. Elle instaure un régime dérogatoire au droit commun en matière d'urbanisme et de logement au regard des calendriers de construction et de rénovation des ouvrages olympiques et impose des dispositions visant à garantir l'éthique, la transparence et l'exemplarité des Jeux.

La mobilisation et la cohérence de l'action des services de l'État sur le dossier olympique sont assurées au sein d'une Délégation interministérielle aux Jeux olympiques et paralympiques, dirigée par Michel Cadot, qui préside par ailleurs un Comité de coordination où siègent notamment les référents de chacun des ministères concernés.

Jeux olympiques : 26 juillet – 11 août 2024 avec 28 sports + 4 sports additionnels

Programme : athlétisme, aviron, badminton, basket-ball, boxe, canoë, cyclisme, sports équestres, escrime, football, golf, gymnastique, haltérophilie, handball, hockey sur gazon, judo, lutte, sports aquatiques, pentathlon moderne, rugby à sept, taekwondo, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, triathlon, voile, volley-ball.

Sports additionnels : surf, skateboard, escalade, breaking

Jeux paralympiques : 28 août – 8 septembre 2024 avec 22 sports

Programme : para athlétisme, para aviron, para badminton, basket fauteuil, boccia, para canoë, para cyclisme, para équitation, escrime fauteuil, cécifoot, goalball, para haltérophilie, para judo, para natation, rugby en fauteuil, para taekwondo, para tennis de table, tennis fauteuil, para tir sportif, para tir à l'arc, para triathlon, volley-ball assis.

Budget total : 6,8 milliards d'euros

Hors sports additionnels et dans l'attente des dernières validations, 33 sites pour l'accueil des épreuves : 12 à Paris centre, 5 en Seine Saint-Denis, 7 dans le reste de l'Île de France, 9 dans d'autres villes du pays : Bordeaux, Lille Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Saint-Étienne et Toulouse.

13,5 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs attendus

1.3. L'héritage des Jeux olympiques et paralympiques : les principales mesures pour l'École

Depuis plusieurs olympiades, le Comité international olympique impose aux villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'envisager l'ensemble des effets attendus de l'événement dans tous les processus de gestion, de coordination et de prise de décision. Ces effets vont au-delà de la période d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques eux-mêmes et constituent l'héritage qu'ils laisseront aux générations futures dans les domaines mémoriels (par exemple les films et objets produits à l'occasion des Jeux), matériels (équipements sportifs, transports urbains, logements, nouvelles technologies...) et immatériels (évolution des pratiques sportives, éducation aux valeurs de l'olympisme...).

« L'héritage olympique est le résultat d'une vision. Il comprend tous les bénéfices tangibles et intangibles à long terme initiés ou accélérés par la tenue des Jeux olympiques/événements sportifs pour les personnes, les villes/territoires et le Mouvement olympique ».

CIO, Legacy Strategic Approach. Moving Forward, Lausanne, CIO, décembre 2017

Plusieurs « plans héritage » des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ont été respectivement définis par Paris 2024, les collectivités concernées, le CNOSF, le CPSF et l'État. Le plan héritage de l'État entreprend plus précisément de faire de ces Jeux un levier de développement de la pratique et de l'ambition sportives, un facteur de cohésion sociale et d'inclusion, une vitrine du savoir-faire français, et un levier de transparence, d'intégrité et de responsabilité des acteurs. La contribution du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports à ce plan repose sur quelques objectifs essentiels :

- installer des comportements favorables à la pratique régulière d'une activité physique ;
- développer la pratique sportive scolaire, périscolaire et extrascolaire ;
- réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive pour l'ensemble des publics scolaires et, notamment, des personnes qui cumulent des formes de vulnérabilité : pour les enfants scolarisés à l'école primaire, les filles, les élèves en situation de handicap, les élèves des cités éducatives, les primo-arrivants et allophones, les élèves en grande ruralité.
- réduire le décrochage sportif dans les populations scolaires, notamment celui des filles à l'adolescence en valorisant notamment la pratique du sport scolaire ;
- renforcer la continuité éducative entre l'institution scolaire et le mouvement sportif ;
- renforcer l'offre de formation aux métiers du sport ou en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques.

Outre le déploiement du label Génération 2024 dans les écoles et établissements et le développement de classes olympiques, les principales mesures de mobilisation des équipes pédagogiques et des élèves sont développées à travers des actions pérennes ou, plus ponctuellement, lors de trois temps forts annuels : journée nationale du sport scolaire, semaine olympique et paralympique, journée olympique.

Organisée par l'USEP et l'UNSS, la journée nationale du sport scolaire vise, depuis sa première édition en 2010, à promouvoir les activités des associations et des fédérations sportives scolaires auprès des élèves, des équipes éducatives, des parents d'élèves et du monde sportif local. Ses liens avec la perspective olympique et paralympique ont été explicités lors de l'édition du 14 septembre 2016 en marquant le lancement officiel de « l'Année de l'Olympisme de l'école à l'université » dans le cadre de la candidature Paris 2024.

La Semaine olympique et paralympique constitue le second temps fort de l'année. Depuis sa première édition en janvier 2017 pour soutenir la candidature de Paris 2024, son succès est croissant. Elle vise plus particulièrement à :

- utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements autres que l'EPS ;
- sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition ;
- faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques aux élèves, en collaboration avec le mouvement sportif ;
- faire changer le regard des plus jeunes sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des parasports et en intégrant des rencontres sportives partagées ;
- éveiller les jeunes à l'engagement bénévole.

Enfin, la journée olympique du 23 juin, journée internationale de défense de valeurs de l'olympisme depuis 1948, permet aux écoles et établissements scolaires, d'organiser des actions particulières en lien avec le mouvement sportif.

L'ambition olympique en milieu scolaire doit également se traduire par un effort significatif en faveur du développement du sport scolaire, en visant une augmentation du nombre de licenciés dans les fédérations concernées (USEP, UNSS, UGSEL), et en assurant la continuité avec les pratiques sportives fédérales. À ce titre, le CNOSF a mis en place une carte passerelle permettant aux licenciés USEP et UGSEL d'expérimenter gratuitement et sans engagement une pratique sportive dans un club civil sur les deux mois de la rentrée scolaire, en prolongement du sport scolaire.

D'autres mesures visent à augmenter ou transformer l'offre de dispositifs pour que les élèves pratiquent davantage de sport en milieu scolaire ou l'exercent dans de meilleures conditions : ouverture de 1000 sections sportives scolaires et sections d'excellence sportive, lancement d'un appel à projets « Cours le matin, Sport et EPS l'après-midi » pour les classes du CM2 à la 3^e et d'un appel à manifestation d'intérêt « 30 minutes d'activité physique quotidienne » ; optimisation de l'utilisation des infrastructures sportives entre les publics scolaires et associatifs et mise à disposition d'outils de mutualisation et de conventions avec les collectivités et les acteurs locaux.

Enfin, dès la phase de candidature, une vaste mobilisation associant le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le Ministère des Sports et le mouvement sportif s'est engagée pour valoriser et renforcer les passerelles entre l'institution scolaire et le mouvement sportif. En soutien à cette mobilisation, Paris 2024 déploie le programme « Génération 2024 » qui poursuit 3 objectifs :

- Soutenir l'activité physique et sportive des jeunes, tout particulièrement pour les 6-11 ans
- Utiliser le sport pour le plaisir d'apprendre
- Découvrir les Jeux et leurs valeurs pour mieux vivre ensemble

La plateforme numérique Génération 2024, qui restera en héritage après les Jeux, accompagne ce programme et donne plus de visibilité à des ressources pédagogiques à destination de l'ensemble de la communauté éducative ainsi qu'aux projets développés dans les écoles et établissements scolaires.

1.4. Le label Génération 2024

Annoncé en septembre 2017 par les deux ministres de l'Éducation nationale et des Sports et mis en place en janvier 2018 pour quelques établissements préfigurateurs avant d'être déployé pleinement depuis la rentrée 2019, le label Génération 2024 vise à renforcer les liens entre l'institution scolaire et le mouvement sportif et à développer la continuité éducative dans les différents temps scolaires, périscolaires et extrascolaires du jeune. Il est porté par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, et a vocation à valoriser 20% des écoles et établissements scolaires d'ici 2024. Les établissements du réseau de l'AEFE, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que certains établissements spécialisés relevant du ministère des Solidarités et de la Santé sont éligibles au label.

Le projet de labellisation est inscrit dans le projet d'école/d'établissement. Il intègre les valeurs de la République et les principes d'égalité, d'inclusion des personnes en situation de handicap, d'éco-citoyenneté et de lutte contre le sexisme, l'homophobie, la transphobie, le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de rejet, de discriminations et de violences. Pour bénéficier du label, les écoles et les établissements doivent respecter les horaires d'EPS prévus dans les programmes et disposer d'une association sportive adhérente à l'une des fédérations scolaires (USEP, UNSS, UGSEL).

Les écoles et établissements déposent un dossier sur la base du volontariat auprès du rectorat de leur académie et d'un cahier des charges national. Le label Génération 2024 est accordé pour une durée minimum de trois ans par un comité de pilotage académique placé sous l'autorité du recteur et du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Pour les collèges et lycées labellisés, des volontaires du service civique peuvent être sollicités pour tout ou partie de leur mission pour aider à la mise en œuvre des projets et des partenariats, sans face à face pédagogique.

Le cahier des charges repose sur quatre volets complémentaires et autorise une grande marge de souplesse dans sa mise en œuvre. Les deux derniers volets, relatifs aux aménagements pour les sportifs de haut niveau et aux équipements sportifs, ne concernent pas les écoles élémentaires.

1.4.1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.

Ces projets peuvent concerner un événement commun (portes ouvertes sportives de l'école/EPLE, tournois, exhibitions ou autres animations), l'intervention d'un sportif de haut niveau, l'organisation d'un voyage scolaire à thème sur un événement sportif. Ils supposent qu'une information soit faite aux élèves sur l'offre sportive locale. La signature de conventions avec les clubs favorise la pérennité des dispositifs. Elle est notamment indispensable dans le cas où existent des sections sportives scolaires.

1.4.2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.

L'année scolaire est rythmée par au moins trois temps forts : la journée nationale du sport scolaire (JNSS) en septembre, la semaine olympique et paralympique en janvier ou février, la journée olympique du 23 juin. Au-delà de ces trois temps nationaux, l'organisation de manifestations locales ou académiques autour de la pratique sportive est à encourager, soit sous la forme d'actions internes à l'école ou à l'établissement, soit en collaboration avec les clubs locaux, les Comités départementaux olympiques et sportifs ou les Comités régionaux olympiques et sportifs.

La tenue de grands événements sportifs internationaux (GESI) sur le territoire constitue aussi une réelle opportunité pour les élèves d'assister comme spectateurs ou de participer comme bénévoles à ces compétitions. De manière complémentaire, des voyages scolaires à thème sur un site olympique ou un site d'entraînement des délégations étrangères pourront être envisagés avec profit.

1.4.3. Adapter les parcours des sportifs de haut niveau.

Le modèle français du sport de haut niveau doit favoriser activement les conditions de réalisation du double projet de la sportive ou du sportif : la recherche de la haute performance et la réussite éducative et professionnelle. Dans un contexte de forte concurrence internationale, cette mise en œuvre dépend de la spécificité de chaque discipline sportive et de contraintes multiples : séances pluriquotidiennes, calendrier sportif, entraînements, stages, compétitions, phases de soins et de récupération. L'accompagnement individualisé des élèves concernés s'inscrit dans les projets de performance fédéraux (PPF).

Pour les élèves sportifs de haut niveau, les établissements labellisés Génération 2024 procèdent aux adaptations nécessaires, par exemple sous la forme d'aménagements ponctuels de la scolarité ou des horaires, d'un accompagnement pédagogique individualisé, ou encore d'enseignements à distance.

1.4.4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

Les besoins en équipements sportifs, espaces et itinéraires nécessaires à l'ensemble des pratiques sportives recoupent ceux de l'enseignement, de l'association sportive scolaire, mais aussi des pratiques fédérales et associatives, qu'il s'agisse des pratiques de loisirs, d'entraînement ou de compétition. Les équipements sportifs implantés au sein des écoles et établissements scolaires doivent pouvoir être accessibles tout à la fois aux élèves pendant le temps scolaire, mais aussi aux autres pratiquants, voire aux entreprises dans les temps où ils ne sont pas mobilisés par les besoins scolaires (soir, week-end, vacances) à travers des conventions entre les parties concernées qui fixent le cadre relatif aux ressources humaines, à l'hygiène, à la sécurité et au financement. Les établissements labellisés Génération 2024 feront délibérer leur conseil d'administration sur l'ouverture et l'accessibilité de ces installations, ainsi que sur les modalités et les mesures de compensation.

De la même manière, l'usage d'installations sportives externes ou d'espaces naturels requiert une collaboration étroite avec les fédérations et les collectivités territoriales. Les équipements de l'organisation et de la préparation des JOP 2024 pourront être mobilisés lors d'événements promotionnels pour la jeunesse.

Le label Génération 2024 s'articule avec le label Terre de jeux délivré par le COJO dont il peut constituer un levier pour son volet héritage.

1.5. Les cartes des formations et opportunités professionnelles

Le secteur sportif représente 227 000 emplois publics et privés en 2018 et sa croissance est stimulée par la perspective des Jeux olympiques et paralympiques. Les formations aux métiers du sport sont en partie assurées par l'État, notamment par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports renforce son offre de formation avec la mise en place d'un cursus court validé par un diplôme de niveau IV dédié à l'animation et la gestion dans le secteur du sport sous statut scolaire ou apprentissage : la mention complémentaire « Animation-gestion de projets dans le secteur sportif » (MC AG2S). Réservée aux bacheliers professionnels et insérée dans l'offre des lycées, elle répond à des besoins importants dans les secteurs des sports aquatiques et du sport pour tous. La formation est construite comme une propédeutique au Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), dont la préparation se déroule pour sa part dans les CREPS. Une trentaine de mentions complémentaires AG2S ont ouvert aux rentrées 2018 et 2019.

Les Jeux olympiques et paralympiques eux-mêmes mobiliseront un grand nombre de personnes pendant leur déroulement, mais aussi pendant toute la phase de préparation. Près de 70 000 prestataires et de 10 000 partenaires seront directement impliqués. Une étude réalisée par le Centre de droit et d'économie du sport de Limoges et le consultant Amnyos a estimé le besoin en ressources humaines, tous secteurs confondus, à 150 000 emplois environ : 78 300 pour le secteur de l'organisation, 11 700 pour celui de la construction et 60 000 pour celui du tourisme, avec de possibles conséquences à prendre en compte dans l'évolution des cartes de formation des lycées.

Secteur de l'organisation par familles de métiers :

10100 personnes dans les métiers de la restauration

30200 personnes dans les métiers de la sécurité privée

5000 personnes dans les métiers de la propreté et de la gestion des déchets

6900 personnes dans les métiers du transport de marchandises et de la logistique

4900 personnes dans les métiers de l'accueil et du renseignement sur site

7400 personnes dans les métiers du spectacle vivant et de l'audiovisuel

6800 personnes dans les métiers de la communication, du marketing de l'événement

7000 personnes dans d'autres métiers du secteur de l'organisation

Secteur de la construction par familles de métiers :

1700 personnes dans les métiers de la gestion d'entreprise

1500 personnes dans les métiers de la conduite et de l'encadrement

3100 personnes dans les métiers de second œuvre

2300 personnes dans les métiers du gros œuvre

700 personnes dans les métiers de compagnons des travaux publics et du béton

500 personnes dans les métiers de la mesure, de la conception et des études en BTP

1700 personnes dans les métiers de la gestion d'entreprise

200 personnes dans les métiers du métal et de la mécanique

400 personnes dans les métiers de la maintenance

300 personnes dans les métiers de la logistique et du transport

800 personnes dans d'autres métiers du secteur de la construction

Secteur du tourisme par familles de métiers :

13400 personnes dans les métiers de la cuisine et de la restauration

11700 personnes dans les métiers du service en salle

6700 personnes dans les métiers de l'accueil et de la réception

4800 personnes dans les métiers du service d'étage

4600 personnes dans les métiers technico-commerciaux

4100 personnes dans les métiers de la gestion d'entreprise

1400 personnes dans les métiers de la vente de proximité

8000 personnes dans les métiers des transports et de la logistique

1100 personnes dans les métiers de l'animation et de l'événementiel

4200 personnes dans d'autres métiers du secteur du tourisme

Le déroulement des Jeux s'appuiera aussi sur l'engagement de 50 000 volontaires, recrutés par Paris 2024. Cette expérience humaine et professionnelle exceptionnelle peut constituer une opportunité pour des élèves souhaitant candidater à cette mission³, notamment ceux qui auront bénéficié des formations assurées par l'UNSS pour ses licenciés, ou pour les élèves des classes Pierre de Coubertin-Alice Milliat qui auront participé à des regroupements annuels jusqu'en 2024.

Paris 2024 a créé une « académie Paris 2024 » afin de professionnaliser l'ensemble des ressources humaines mobilisées pour la préparation et l'organisation des Jeux, et impacter durablement le mouvement sportif.

3. https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/IOC/What-We-Do/celebrate-olympic-games/Sustainability/2020_05_01_A_Springboard_for_Young_Professionals.pdf

2. Mettre en place un projet pédagogique sur les Jeux olympiques et paralympiques



2.1. Entrer par l'EPS

Les Jeux olympiques et paralympiques concentrent et mettent en scène dans un certain nombre de sports les productions techniques et les adaptations physiques, individuelles et collectives, les plus élaborées du moment. Pour l'éducation physique et sportive, ils offrent ainsi une piste intéressante pour donner sens et perspective aux domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture articulés avec les objectifs généraux des programmes ou les compétences travaillées en EPS, notamment l'appropriation d'une culture physique, sportive et artistique. Les Jeux concrétisent ainsi les ambitions de :

- « découvrir la variété des activités et des spectacles sportifs » au cycle 2 ;
- « savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine » au cycle 3 ;
- « s'approprier, exploiter et savoir expliquer les principes d'efficacité d'un geste technique, d'acquérir les bases d'une attitude réflexive et critique vis-à-vis du spectacle sportif, de découvrir l'impact des nouvelles technologies appliquées à la pratique physique et sportive ou de connaître des éléments essentiels de l'histoire des pratiques corporelles éclairant les activités physiques contemporaines » au cycle 4 ;
- « accéder à un patrimoine culturel dans lequel l'élève peut se situer en tant que pratiquant, mais aussi spectateur ou critique » au lycée.

Les différents cadres de la pratique physique scolaire et périscolaire des élèves – enseignement de l'EPS, sections sportives scolaires, sections d'excellence sportive, association sportive scolaire – de même que les projets plus ponctuels associés à la journée nationale du sport scolaire, à la semaine olympique et paralympique ou à la journée olympique, pourront donner lieu à une mise en œuvre pédagogique utilisation diversifiée de l'idée olympique pour atteindre les objectifs spécifiques ou transversaux visés par les programmes.

Les Jeux olympiques et paralympiques peuvent ainsi être utilisés pour favoriser l'enracinement culturel des contenus d'enseignement pour les élèves, contribuer à donner du sens à leurs apprentissages (réaliser une course sur 100 m à la vitesse d'un champion olympique de marathon par exemple), s'inspirer de l'évolution des techniques, modifier les rythmes des élèves (instaurer par exemple une mise en activité physique quotidienne en début de matinée pour les élèves d'une école), découvrir de nouvelles pratiques physiques et sportives, ou travailler plus étroitement avec le mouvement sportif associatif du territoire. Ils permettent aussi d'envisager sous un regard nouveau la question de l'incapacité temporaire à la lumière des parasports.

Titre de l'action : « De la balle qui vole au volley-ball »

École/établissement, ville, académie : écoles primaires Alata-Trova, Afa, Mezzana ; collège Baléone ; Lycée Laetitia Bonaparte, Ajaccio, académie de Corse

Objectifs : renforcer le lien inter-degrés par la pratique sportive

Niveau de classe : cycles 3 et 4, et tous niveaux lycée

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : annuel

Partenaires : Le GFCA Volley-Ball (club professionnel)

Descriptif : dans le cadre de la liaison USEP/UNSS et de la mise en œuvre du cycle 3, les élèves de CM1 et CM2 rencontrent ceux du collège autour de la pratique du volley-ball dans le cadre des cours d'EPS et de la visite du collège par les futurs élèves issus des écoles du secteur. La section sportive scolaire volley, implantée dans le collège, sert également de support pour ces rencontres inter-degrés. Les séances débouchent sur une grande manifestation sportive en fin d'année organisée par les élèves des associations sportives du collège et du lycée. Les élèves du lycée animent la pratique et sont aussi évalués à ce titre par leurs enseignants. Les joueurs professionnels du club local rencontrent les élèves et animent différents ateliers techniques et citoyens.

Titre de l'action : « Un jour, une activité »

École/établissement, ville, académie : lycée La Borde Basse, Castres, académie de Toulouse

Objectifs : Faire découvrir des pratiques confidentielles pour tous et avec tous (sport partagé notamment) sur les modes de l'observation et de la pratique pour les volontaires

Niveau de classe : tous niveaux lycée, voies générale, technologique et professionnelle

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : semaine olympique et paralympique 2019

Partenaires : comité départemental de golf, club de basket handisport Castres, cercle d'escrime de Castres

Descriptif : des ateliers de présentation, démonstration et initiation dans plusieurs sports sont organisés pendant la pause méridienne, chaque jour de la semaine olympique et paralympique, pour l'ensemble des élèves volontaires de l'établissement. Les ateliers sont animés en partenariat avec les clubs locaux pour le golf, l'escrime (fleuret) et le handibasket, qui mettent à disposition le matériel. L'encadrement a été réalisé par un maître d'armes du club ou un élève spécialiste de l'activité sous la responsabilité d'un professeur d'EPS. Le dispositif, organisé dans le hall en face du self, a permis de sensibiliser le plus grand nombre soit en tant que spectateur, soit en tant que pratiquant. Par exemple, au practice de golf gonflable, plus de 800 élèves ont regardé une centaine d'élèves s'exercer. Une convention avec le cercle d'escrime a été signée pour la poursuite d'un enseignement aménagé pour les volontaires. D'autres actions de sensibilisation au handicap seront menées de concert avec le club de handibasket et le comité handisport. Enfin, le club de golf de Castres met régulièrement à disposition son matériel et ses infrastructures (practice et parcours d'initiation), à proximité du lycée, pour des séances d'initiation.

Titre de l'action : « Journée sportive de découverte des pratiques »

École/établissement, ville, académie : lycée Louis Armand, Villefranche/Saône, académie de Lyon

Objectifs : découvrir et partager des activités sportives

Niveau de classe : tous niveaux lycée

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : une journée par an au printemps

Partenaires : 12 clubs de l'agglomération

Descriptif : chacune des sections sportives du lycée prépare un atelier de découverte de son activité avec l'appui du club partenaire, proposé à l'ensemble des élèves de l'établissement. Chaque atelier intègre également un stand culturel avec un quiz portant sur les Jeux olympiques. Les activités de découverte sont l'équitation, l'escalade, le rugby, le handibasket, le tennis, le handball, le crossfit, l'athlétisme, l'aviron, le cyclisme, le football et le volley-ball.

2.2. Entrer par les autres disciplines d'enseignement général

En complément de l'EPS ou en interdisciplinarité, l'ensemble des disciplines scolaires a vocation à s'appuyer sur les Jeux olympiques et paralympiques pour construire des séquences pédagogiques dans le cadre des programmes de l'école au lycée.

À tous les niveaux d'enseignement, les objectifs de maîtrise de la langue et du français peuvent ainsi être poursuivis par un travail, oral ou écrit, sur le vocabulaire sportif (cycle 2) et sur des textes donnés ou produits par les élèves, relatifs au sport et aux Jeux olympiques et paralympiques, du cycle 3 au lycée.

En mathématiques, les performances sportives se prêtent notamment à de nombreux apprentissages attendus aux cycles 2 et 3, par exemple sur les dénombrements, les comparaisons de suites de nombres, les comparaisons d'unités de longueur et de temps, l'utilisation d'outils de repérage du temps et de l'espace (chronomètre, calendrier, mètre...). Au cycle 4, elles permettent de développer des réalisations et des exploitations graphiques. Au lycée, le volet « Statistiques et probabilités » pourra y puiser de nombreux cas d'études.

L'histoire de l'olympisme et du paralympisme donne l'occasion de produire des frises chronologiques qui illustrent de manière originale les transformations de la société, ou d'étudier des aspects singuliers de certaines périodes. L'exposition « Histoire, sport, citoyenneté », mise à disposition par la CASDEN et le groupe de recherches ACHAC, constitue sur ce point un outil intéressant pour le collège et le lycée. Ainsi peut-on, par exemple, interroger en classe de troisième les totalitarismes et les Jeux de 1936, ou les Jeux olympiques et la guerre froide... Au lycée, en classe de seconde, le cas des Jeux olympiques éclaire de manière édifiante les questions d'héritage de l'Antiquité et de réinvention des traditions. En première, la spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques trouvera également là un terreau pertinent. Les espaces du sport et de l'olympisme et du paralympisme offrent aussi de belles perspectives pour la géographie, par exemple en faisant travailler les élèves de cycle 2 sur la localisation des lieux de sport ou ceux du lycée sur les relations entre sport et mondialisation.

Dans les enseignements visant à « Questionner le monde » et dans le domaine des « sciences et technologies », le sport est propice à étudier par exemple les « effets positifs d'une pratique physique régulière sur l'organisme et les changements des rythmes d'activité quotidiens (sommeil, activité, repos...) » au cycle 2 ou l'observation et la description des différents types de mouvements au cycle 3. En sciences de la vie et de la terre, les attendus de fin de cycle 4 relatifs au corps humain et à la santé sont particulièrement appropriés à l'étude des comportements favorables et défavorables à la santé en incluant la pratique physique.

Des séquences d'enseignement dans les langues vivantes, régionales ou de l'Antiquité peuvent tout à fait s'appuyer sur des supports contemporains ou anciens relatifs au sport et à l'olympisme. En complément, l'approche culturelle permet d'interroger les activités physiques traditionnelles.⁴

4. Voir plus loin la fiche spécifique pour les enseignements artistiques.

Titre de l'action : « Histoires imaginées – histoires écrites »

École/établissement, ville, académie : école 17 Vigée-Lebrun, Paris, académie de Paris

Objectifs : produire et lire des textes sur le sport et les Jeux olympiques

Niveau de classe : CE1/CE2

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : sur toute l'année scolaire

Partenaires : ville de Paris

Descriptif : une classe à double niveau de CE1/CE2 participe à une « classe sculpture » de la Ville de Paris et visite plusieurs musées pour y découvrir des œuvres sur le thème du corps et du sport. En classe, les élèves lisent des textes documentaires et des ouvrages sur le thème, fournis ou mis à disposition en libre accès. Ces temps sont entrecoupés d'une à deux séquences hebdomadaires permettant d'imaginer des histoires et de les enrichir collectivement. Ces récits fictionnels sur le sport et leurs illustrations sont retranscrits au fur et à mesure sur un tableau numérique afin d'en conserver la trace. Ils donnent également lieu à la production de dessins par les enfants. Le blog de l'école permet aux élèves, en complément, de s'exprimer sur le projet. Les allers-retours entre productions écrites, échanges oraux, corrections et apports de vocabulaire, très bénéfiques dans l'apprentissage du lire-écrire, débouchent sur une sélection raisonnée de textes et dessins, puis sur une publication en fin d'année sous la forme d'un petit livre chez un éditeur local, dont chaque élève reçoit un exemplaire. La gestion financière de cette dernière opération est assurée par la coopérative scolaire. La venue ponctuelle de Thierry Omeyer permet enfin un temps de valorisation remarquable.

Titre de l'action : « Histoire, culture et Jeux olympiques »

École/établissement, ville, académie : collège Marracq, Bayonne, académie de Bordeaux

Objectifs : communiquer par l'art et les langues étrangères sur les jeux olympiques et paralympiques

Niveau de classe : tous niveaux collège

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : journée nationale du sport scolaire

Partenaires : CDOS, université de Bordeaux, sportifs de haut niveau

Descriptif : la JNSS donne lieu à plusieurs rencontres sportives dans l'établissement. Elle est ouverte par des discours préparés par les élèves dans l'ensemble des langues enseignées au collège : français, anglais, allemand, basque, latin, grec, langue des signes.

La journée donne lieu à la valorisation d'une fresque historique vivante prenant toute la cour de l'établissement. Préparée par les élèves et impliquant toutes les disciplines linguistiques et culturelles de l'établissement, elle porte sur les Jeux olympiques de l'Antiquité à l'époque actuelle, des sports grecs figurés par les élèves au renouveau des JO, jusqu'à l'introduction du surf comme discipline aux JOP 2020. Chaque sport est personnifié par un ou deux élèves. Le déroulement de la séquence est accompagné musicalement par la *banda* (orchestre) du collège.

Titre de l'action : « Voyage au cœur des jeux »

École/établissement, ville, académie : collège Émile Cizain Montluel, académie de Lyon

Objectifs : sensibiliser à la culture de la Grèce antique à travers les jeux sportifs

Niveau de classe : 5^e, 4^e, 3^e section sportive athlétisme et latin

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : Voyage tous les deux ans dont l'aboutissement est la réalisation de jeux sportifs sur le mythique stade d'Olympie

Partenaires : partenaire commercial local

Descriptif : Au cours d'un circuit itinérant en bateau et en bus, 60 élèves de la section athlétisme et de l'enseignement du latin découvrent les sites archéologiques les plus importants de la Grèce : Delphes, Athènes, Cap Sounion, Corinthe, Mycènes, Épidaure, Sparte et Olympie. Ils remplissent un carnet de voyage grâce aux explications données *in situ* par leurs professeurs, constitué de jeux et d'énigmes. « Anima sana in corpore sano » : plusieurs fois pendant le voyage, ils partagent des temps de pratiques sportives, par exemple des courses de relais sur le stade panathénaïque d'Athènes, et sur le stade d'Olympie. Ils sont amenés à développer leur autonomie et leur responsabilité pour permettre le bon fonctionnement du collectif.

2.3. Entrer par les valeurs

L'actualité récente a rappelé combien le sport pouvait aussi être le lieu de violences sexistes, homophobes et racistes. Il permet pourtant de faire vivre et de discuter des valeurs qui font écho aux fondamentaux de la République que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. L'analyse des projets pédagogiques développés à l'occasion de la semaine olympique et paralympique ou, de manière plus pérenne, en cours d'EPS ou lors des activités organisées dans le cadre de l'association sportive scolaire⁵, met en évidence deux grandes séries de valeurs privilégiées.

D'une part, de nombreuses actions prennent pour point de départ les valeurs associées à l'olympisme - l'excellence, l'amitié et le respect (de soi, de l'autre, de la règle) - et au paralympisme - le courage, la détermination, l'inspiration et l'égalité -.

D'autre part, sport paralympisme et olympisme sont fréquemment utilisés pour illustrer, questionner et mettre en pratique les valeurs d'inclusion, de mixité, de santé, d'interculturalité, et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie et toutes les formes de rejets et de discriminations, dans des univers sémantiques variables pouvant eux-mêmes faire l'objet de réflexions d'élèves.

Selon ce que retient l'enseignant, le point de départ de l'acte pédagogique lui-même peut être l'activité sportive, l'idée olympique ou sa représentation en film, image ou texte. On retrouve par exemple ici des expériences de sport partagé où élèves valides et en situation de handicap vivent un temps de pratiques communes sur des activités qui réduisent les différences (basket-fauteuil, sarbacane, boccia sur cible, parcours à l'aveugle...). D'autres projets amènent les élèves à questionner l'évolution de la participation des femmes aux Jeux, à produire et discuter des posters sur les parcours de femmes remarquables dans le monde du sport, ou à interroger l'apparente contradiction entre le principe de neutralité rappelé dans la charte olympique et la liberté d'expression dont font preuve des athlètes. D'autres, encore, prennent la forme d'une action de solidarité sur la base d'un relais intergénérationnel couru sur la distance d'un marathon.

Titre de l'action : « Rencontre athlétisme USEP en maternelle »

École, ville, académie : école Gabriel Péri, école maternelle La Pavillonne, Châteaurenard, Académie d'Aix-Marseille.

Objectifs : proposer aux enfants d'une maternelle voisine une rencontre sportive associative sur la base d'une rencontre type Anim'athlé

Niveau de classe : CE1 (2 classes) et MS/GS (2 classes)

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : une matinée dédiée pendant la semaine olympique et paralympique en février (vendredi 7 février)

Partenaires : service des sports de Châteaurenard (stade Coubertin)

Descriptif : deux classes USEP de CE1 préparent une rencontre athlétisme avec plusieurs ateliers à vivre pour deux classes USEP de la maternelle voisine. Les élèves de CE1 jouent le rôle de guide pour les 25 équipes d'enfants de maternelle durant la matinée. Ils sont également à la gestion des ateliers.

La séquence dure 1h30. Elle repose sur une vingtaine d'ateliers en lancers, courses et sauts, et est complétée par un atelier santé (hydratation) et un atelier « langage » utilisant les figurines « crayon USEP ».

5. Voir par exemple le programme de l'UNSS « Ethic'action. Le sport au service des valeurs », en faveur de projets alliant sport et réflexion dans le champ du sexisme, du racisme, de l'inclusion, du développement durable, etc.

Titre de l'action : « Jumelage entre les associations rurales et urbaines de deux écoles labellisées Génération 2024 »

École/établissement, ville, académie : deux écoles de Rennes et de Bains-sur-Oust, Ille-et-Vilaine, académie de Rennes

Objectifs : développer des liens entre des publics d'horizons différents, découvrir de nouveaux territoires

Niveau de classe : du cycle 1 au cycle 3

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : sur l'année scolaire

Partenaires : ville de Rennes et ville de Bains-sur-Oust

Descriptif : afin de nouer des liens entre des élèves de milieu rural et de milieu urbain, les associations USEP de deux écoles labellisées G2024 – l'une à l'extrême Sud de l'Ille-et-Vilaine en territoire rural, l'autre dans un quartier politique de la ville de Rennes – ont mis en place un partenariat privilégié. Après une première rencontre sportive en début d'année entre les deux écoles, les liens sont confortés par des correspondances d'élèves et par la participation successive à des rencontres sportives (fête du sport et de l'olympisme) sur le territoire de chaque association, permettant à chacune de découvrir l'environnement de l'autre.

Titre de l'action : « La minute Génération 2024 »

École/établissement, ville, académie : collège César, Roquefort les Pins, académie de Nice

Objectifs : sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme et rendre compte de manière synthétique et collective

Niveau de classe : 6^e

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : annuel

Partenaires : CROS, rectorat de Nice

Descriptif : comme dans 23 autres établissements de l'académie, les élèves rédigent un scénario et préparent un clip vidéo d'une minute sur les valeurs de l'olympisme : excellence, amitié, respect. Le dispositif est parrainé par Stéphane Diagana. Chaque année jusqu'en 2024, 4 projets sont ainsi sélectionnés parmi ceux présentés par des établissements scolaires labellisés Génération 2024. Chaque projet doit respecter un cahier des charges avec :

- une démarche pédagogique qui combine acquisition de connaissances, rencontres avec les athlètes, découverte des structures olympiques ;
- une démarche de co-construction partenariale fondée sur le trinôme établissement scolaire partenaire local (club sportif ou structure culturelle) et collectivité territoriale.
- l'inscription durable de l'action dans le projet d'école ou d'établissement et notamment dans le cadre de l'innovation.

Titre de l'action : « Autour de Pascal Perrot, international de volley assis »

École/établissement, ville, académie : lycée Paul Éluard, Saint-Junien, académie de Limoges

Objectifs : sensibiliser aux valeurs de l'olympisme et du paralympisme

Niveau de classe : tous niveaux lycée

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : SOP et plusieurs temps forts dans l'année

Partenaires : Fédération française Handisport, équipe de France de volley assis, direction régionale UNSS

Descriptif : lors de la SOP 2019, du 4 au 9 février, les élèves de l'établissement ont assisté à une vidéo où un membre de l'équipe de France de volley assis, Pascal Perrot, par ailleurs ancien international de kayak handisport, est présenté comme parrain du lycée dans le cadre du label Génération 2024. En avril une présentation du volley assis a été organisée, suivie d'un entraînement encadré par des membres de l'équipe de France. En retour, l'association sportive Plongée du lycée a préparé une soirée de baptême pour les joueurs de l'équipe de France. Le 19 mai, les élèves de l'option facultative EPS et de l'association sportive ont pu assister au challenge France de volley assis, à Orléans.

Titre de l'action : « Class'sport Descartes Montaigne 2024 »

École/établissement, ville, académie : collège Descartes-Montaigne, Liévin, académie de Lille

Objectifs : Réfléchir sur les valeurs portées par les champions

Niveau de classe : toutes les classes du collège

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : toute l'année

Descriptif : sous la responsabilité de leurs professeurs principaux, tous les élèves réalisent des recherches collectives sur des athlètes français dans le but de renommer les classes du collège. Les athlètes choisis font l'objet d'un affichage dans le hall de l'établissement. Les élèves votent alors sur l'ENT pour retenir 23 noms, attribués ensuite aux classes par tirage au sort par les élèves méritants lors d'une cérémonie de fin d'année.

À la rentrée, chaque classe réalise une affiche sur son athlète ainsi que sur les valeurs dont il est porteur ou qu'il défend plus particulièrement. La charte de la vie de classe s'appuie sur ces mêmes valeurs. Les affiches sont valorisées lors d'une exposition dans le hall du collège.



Crédit photo : Alexander Hassenstein/Bongart/Getty Images

2.4. Entrer par l'éducation artistique et culturelle

L'alliance des sports, de la culture et des arts est au fondement de l'esprit olympique. Dès 1906, à l'initiative de Pierre de Coubertin, le Congrès olympique réuni à la Comédie française s'interroge ainsi sur la manière de renouer avec l'idéal esthétique des Jeux de la Grèce antique et soutient la proposition d'inclure aux prochains Jeux olympiques cinq concours d'art en architecture, sculpture, musique, peinture et littérature, sur des thèmes en lien avec le sport ou les Jeux olympiques. Ce « pentathlon des muses », pour reprendre l'expression du rénovateur de l'olympisme moderne, se tient pour la première fois à l'occasion des Jeux olympiques de Stockholm, en 1912, et se déroulera sans interruption jusqu'aux Jeux de Londres, en 1948, avant de céder progressivement sa place à des festivals culturels, expositions artistiques et performances artistiques à l'occasion des cérémonies d'ouverture et de clôture. De 2020 à 2024, une « Olympiade culturelle » donnera ainsi aux Jeux de Paris une ambition large, allant des arts à la mode en passant par la gastronomie.

En milieu scolaire, cette relation étroite entre sport et art invite à développer des projets où l'activité physique, le geste sportif, le paralympisme et l'olympisme peuvent interférer favorablement avec l'éducation artistique et culturelle. Un « pentathlon des arts » sur les Jeux olympiques et paralympiques, associant le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture, est ainsi ouvert annuellement pour les élèves du premier et du second degré. Il est constitué de projets collectifs dans les domaines suivants, ouverts aux hybridations :

- créations numériques et audiovisuelles... Les élèves seront par exemple amenés à produire des séquences vidéo sur le sport, ou utilisant le sport pour investir un mode d'expression, pour servir la diffusion d'un message ou valoriser un parti-pris ;
- musique et arts du spectacle vivant : musique, danse, arts du cirque, théâtre... Travail sur les hymnes nationaux et l'hymne olympique, chants, chorégraphies et spectacles sur des thématiques relatives au sport, à ses valeurs ou aux émotions qu'il produit, à la performance, à la technique : les pistes sont ici nombreuses pour engager les élèves dans une production artistique ;
- arts plastiques : dessin, peinture, photographie, sculpture... Les jeux olympiques et paralympiques peuvent par exemple s'étudier à travers l'image (notamment à partir de la compilation des affiches olympiques depuis 1896) ou constituer au contraire le support d'une activité de réflexion, d'expression individuelle et de création par les élèves : reportages photographiques, réalisation de frises olympiques, de décors muraux...
- écriture et oralité : récit, poésie, nouvelles... étude de la riche littérature sportive française (voir annexe 2) en passant par la production de textes quel que soit le niveau d'enseignement envisagé, le sport et l'olympisme peuvent favoriser chez les élèves la motivation et l'engagement dans une production littéraire écrite ou orale originale et porteuse de sens ;
- design et patrimoine... Si les Jeux olympiques et paralympiques possèdent leurs propres objets et équipements susceptibles d'être étudiés, sport et olympisme offrent plus généralement aux élèves de remarquables prétextes à créer ou avoir des références culturelles dans des domaines aussi variés que l'architecture, la mode ou le design.

Dans ce lien entre sport, art et culture, qui contribue à l'ambition 100% d'éducation artistique et culturelle, l'expérience même des élèves sera utilement associée à des rencontres avec des artistes ayant travaillé sur le thème du sport, des visites de musées disposant d'objets sportifs et des déplacements sur des sites sportifs de proximité remarquables, olympiques ou non, la France possédant l'un des patrimoines les plus denses au monde dans ce domaine. Le Musée national du Sport, à Nice, a d'ailleurs signé une convention de partenariat avec le musée du Louvre pour valoriser les œuvres en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques.

Titre de l'action : « *Sport and Poem...* de l'école à l'université »

École/établissement, ville, académie : école Montmailler, Limoges, académie de Limoges

Objectifs : écrire en binôme de petits poèmes en anglais (quatre vers) sur le thème du sport et de l'olympisme

Niveau de classe : CM2

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : projet mené sur plusieurs semaines avec un temps fort en juin 2019.

Partenaires : ville de Limoges, université de Limoges, rectorat de Limoges, association des écrivains sportifs, *sport literature association*

Descriptif : le projet « Sport and Poem » s'est déroulé en trois étapes. La première étape a permis de faire découvrir aux élèves, en langue anglaise, les Jeux olympiques et paralympiques sous leurs différents aspects artistiques, historiques, géographiques, etc. La seconde étape a été le choix des sujets et l'écriture à proprement parler. À partir d'un travail pédagogique sur la construction poétique (rimes, répétitions, rythmes phonétiques) et l'utilisation d'un lexique approprié (mots de liaison, émotions, lexique technique, adjectifs, verbes d'action), les élèves ont travaillé en binôme pour construire des quatrains. Trois orientations thématiques ont été proposées: « In the shoes of... » (ski, ping-pong ball, bow arrow, curling, relay running), « In the athlete's head » (Jesse Owens, Nadia Comaneci, Michael Jordan, Laure Manaudou, Théo Gmür) et, enfin, « poet-reporter » (opening ceremony, olympic flame, olympic medals, olympic rings, closing ceremony). Une troisième étape a été la réalisation de panneaux exposés à la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges et valorisés dans le cadre du congrès international de la *sport literature association* organisé par l'universitaire Thomas Bauer du 19 au 22 juin 2019.

Titre de l'action : « Chantons l'Olympisme »

École/établissement, ville, académie : collège Descartes-Montaigne, Liévin, académie de Lille

Objectifs : projet interdisciplinaire (EPS, français, arts plastiques, langues, musique) autour de l'hymne olympique

Niveau de classe : groupe de 40 élèves de l'association sportive et du FSE du collège (tout niveau)

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : projet annuel finalisé par la journée olympique

Partenaires : association sportive et clubs du FSE, association de la chorale du collège

Descriptif : les élèves travaillent sur l'hymne olympique dans quatre ateliers de paroles, dessins, traductions et chants, à des fins de traduction et présentations internes et externes. Les ateliers sont organisés lors de la pause méridienne. L'encadrement est assuré par les professeurs des disciplines engagés sur le projet.

Titre de l'action : « 5 anneaux reliés, 5 continents unifiés en paix »

École/établissement, ville, académie : collège Plateau Goyaves (REP+), Saint-Louis, académie de La Réunion

Objectifs : réaliser une œuvre de 5m x 2m, exposée sur un mur du préau du collège, sur le thème des anneaux olympiques

Niveau de classe : élèves de SEGPA et élèves en permanence (tous niveaux de classe)

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : semaine olympique et paralympique

Partenaires : intervention extérieure ponctuelle de Nicole Morin, artiste plasticienne (peinture, dessins)

Descriptif : les élèves de SEGPA ont peint la surface utilisée sous le préau en blanc et dessiné les anneaux olympiques et les mots évoquant des valeurs de l'olympisme : excellence, amitié, respect, fraternité, génération 2024. Avec les élèves volontaires de la permanence, ils ont également rempli les anneaux avec des images illustrant les continents, pris dans des magazines. Pendant cette période, les cours sont raccrochés soit à l'olympisme (valeurs, histoire, infrastructure, conséquence sur l'environnement) soit à la couleur ou au continent du jour. Une couverture médiatique du dispositif est assurée par de jeunes reporters sous la supervision du professeur-documentaliste.

Titre de l'action : « Artistes à vélo »

École/établissement, ville, académie : collège Ampère, Oyonnax, académie de Lyon

Objectifs : créer et réaliser une performance artistique collective dans des environnements nationaux différents

Niveau de classe : une classe de 4^e tirée au sort dans un collège labellisé Génération 2024

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : projet annuel avec un temps fort en juin

Partenaires : centre culturel, artistes en résidence (Groupe Nuits)

Descriptif : le projet, accompagné par la CARDIE du rectorat de Lyon, consiste à créer un spectacle mêlant danse, cirque et théâtre musical, sur une structure en bois réalisée pour l'occasion dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire où interviennent des enseignants d'EPS, d'arts plastiques, de mathématiques et de lettres. Le spectacle, préparé sur une année avec des artistes en résidence et intitulé « Ça va aller », donne lieu à plusieurs représentations lors d'un voyage d'une semaine à vélo, en juin, qui amène les élèves du collège jusqu'en Croatie, à travers la Suisse et l'Italie.



2.5. Entrer par les projets professionnels

Dans les filières professionnelles, les Jeux olympiques et paralympiques constituent une opportunité inédite pour définir des projets annuels ou des thèmes de travaux plus ponctuels, individuels ou collectifs, tout en invitant à des approches pluridisciplinaires. La production des élèves peut ainsi s'appuyer sur le Paralympisme, l'Olympisme et les valeurs qu'ils portent, les techniques corporelles et les technologies, les champions et championnes, les conditions de l'entraînement ou encore le spectacle sportif. Elle se décline dans les différentes spécialités professionnelles en cohérence avec les programmes et les projets d'établissement. Un temps de restitution ou de présentation doit permettre la mise en valeur des réalisations.

Dans les filières de la production, les formations relevant des métiers du bois pourront par exemple définir un projet de mobilier pour le village olympique ou pour une installation sportive. Les élèves des métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics pourront travailler à des projets de bassins de natation adaptés à l'apprentissage de la natation dans les écoles.

Dans les filières des services, les métiers de la beauté et du bien-être seront l'occasion de projets sur les vêtements de sport ou encore sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques dans l'univers de la mode vestimentaire. Dans les filières de la production, les élèves des formations aux métiers de l'hôtellerie-restauration pourront réaliser des pains énergétiques et diététiques destinés à la pratique sportive.

Du CAP au bac pro et au BTS, les Jeux olympiques et paralympiques permettent plus généralement de s'appuyer sur des projets professionnels porteurs de sens, contextualisés et en prise avec une actualité visible et motivante pour les apprentissages. La réalisation du chef d'œuvre, qui incarne la pédagogie de projet dans la voie professionnelle, constitue notamment une occasion pertinente pour des actions valorisées chez les élèves (http://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam_metiers_et_R_pedagogiques/40/4/Vade-mecum_realisation_chef-d_oeuvre_1081404.pdf).

Titre de l'action : « Voiture à pédales »

École/établissement, ville, académie : lycée Curie-Corot, Saint-Lô, académie de Normandie

Objectifs : réaliser un projet interdisciplinaire sur la construction d'un véhicule à pédales

Niveau de classe : tous niveaux de bac professionnel « technicien d'usinage » et « chaudronnerie » (4 x 15 élèves)

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : projet développé sur une année

Partenaires : fédération française des clubs de voitures à pédales (FFCVP), Saint-Lô Agglo, ville de Saint-Lô

Descriptif : dans le cadre des enseignements liés aux spécialités (EGLS), les élèves développent pendant un semestre un projet pluridisciplinaire sur la conception et la réalisation de deux voitures à pédales répondant au cahier des charges techniques de la FFCVP. Ils mettent en place une équipe pour participer à des courses officielles de la discipline, puis aux championnats de France, avec les engins de leur fabrication. Ils organisent enfin en avril une manche de ce championnat à Saint-Lô, en assurant la préparation et la sécurisation de l'événement, la recherche de partenaires et sa valorisation dans les médias. Les épreuves reposent sur deux classements, une performance sportive (vitesse et nombre de tours) et une performance esthétique (originalité de la carrosserie, costumes, ambiance évaluée par un jury). Une internationalisation du projet en partenariat avec des lycées techniques européens est à l'étude.

Titre de l'action : « Semaine olympique et paralympique au LP au château des Coudraies »

École/établissement, ville, académie : lycée des Métiers de Bouche et d'Hôtellerie, Étiolles, académie de Versailles

Objectifs : Sensibiliser les élèves de CAP aux questions de la mixité, de santé, de diététique et de valeurs du sport de haut niveau

Niveau de classe : classes de première et terminale CAP (120 élèves)

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : semaine olympique et paralympique 2020

Partenaires : Grand Paris Sud ; direction départementale de la cohésion sociale ; centre national pour le développement du sport ; UNSS 91 ; département de l'Essonne ; conseil régional d'Île de France ; CDOS de l'Essonne ; ligue d'Île de France de triathlon, journal *L'équipe* ; maison des lycéens Château des Coudraies Étiolles

Descriptif : Outre un stage massé de cinq fois 1h30 en piscine visant au développement de l'aisance aquatique, les élèves organisent et suivent pendant la SOP 2020 un colloque sur les thématiques de la mixité, de la santé, de la diététique et du handicap dans le sport. Les intervenants des tables rondes sont des sportifs de haut niveau ambassadeurs départementaux ou régionaux, valides ou en situation de handicap, des sportifs engagés et de spécialistes du sport. Les élèves des sections boulangerie-pâtisserie réalisent aussi pour l'occasion des carnets de recettes et confectionnent des barres céréalières et du pain enrichi pour la pratique sportive. Plus précisément, les élèves de deuxième année de CAP pâtisserie, ont, avec l'aide de leur enseignante de sciences appliquées et de leur professeur de pratique, cherché différentes graines et céréales qui composent les barres de céréales ; ils ont pensé des recettes puis ont calculé leur valeur énergétique. Ensuite, en laboratoire de pâtisserie, les élèves ont procédé à divers tests pour choisir la barre de céréales qui conviendrait le mieux esthétiquement et gustativement. Les élèves de bac professionnel boulangerie-pâtisserie ont réalisé dans le même esprit deux pains, l'un énergétique et l'autre diététique. Pour le pain énergétique, l'accent est mis sur la composition du pain avec un apport important de fruits secs, de fruits séchés et de graines. Pour les deux pains, un ajout de levain naturel en remplacement de la levure (industrielle) est utilisé. Le pain diététique est réalisé à partir de farine de blé obtenue par une mouture sur meule, de seigle et de blé noir de façon à obtenir un pain avec un apport riche en fibres et en sucres lents.

2.6. Entrer par les rituels et les symboles olympiques et paralympiques

Les Jeux olympiques et paralympiques reposent sur des rituels et des symboles hérités de leur histoire, qui en fondent l'identité et peuvent constituer des points d'appui pédagogiques particulièrement intéressants. Quelques-uns reviennent fréquemment dans les projets des enseignants, soit en complément d'une pratique sportive, soit en tant que support premier des apprentissages :

- les cérémonies d'ouverture et de clôture : par leurs liens étroits avec des productions culturelles et par la force symbolique du défilé des délégations, ces temps peuvent aisément servir de références pour les élèves de tout niveau ;
- le relais et l'allumage de la flamme : malgré leurs origines associées à la propagande nazie lors des Jeux olympiques de 1936, ces symboles se sont imposés depuis près d'un siècle comme des marqueurs identitaires forts des Jeux, où se conjuguent une dimension sacrée (le feu) et une dimension universelle (le relais depuis Athènes jusqu'au site choisi pour les Jeux) ;
- les anneaux, les drapeaux, les médailles et les hymnes : ces trois marqueurs jouent des rôles importants et complémentaires dans les Jeux. Objets à construire, à discuter ou utiliser, ils offrent aussi de multiples voies pour des projets pédagogiques dans de nombreuses disciplines scolaires. Les cinq anneaux olympiques entrelacés symbolisent l'universalité des Jeux ; ils rappellent les différents continents alors que leurs cinq couleurs ont été présentées en 1914 par Pierre de Coubertin comme reprenant toutes celles des drapeaux du monde entier⁶. Les drapeaux des nations activent le sentiment d'appartenance, mais, dans leur association au drapeau olympique, ils symbolisent également l'universalité du sport. Il en est de même pour les hymnes nationaux par rapport à l'hymne olympique. Quant aux médailles, si elles identifient une position dans un classement, elles attestent de la participation des athlètes ou des élèves à une manifestation ;
- les allocutions et les serments : au-delà du serment olympique lui-même, le caractère solennel des mots prononcés par un athlète au nom de tous les participants – ou dans le cas d'un établissement, par exemple, d'un collectif d'élèves au nom de tous les autres – constitue un rituel fort qui invite au sens des responsabilités et au respect de chacun ;
- la devise *Citius, altius, fortius* : intimement associée à l'excellence des Jeux, la devise olympique renvoie aussi à la capacité de chacun à dépasser ses limites par le sport.
- les dimensions spatiale et temporelle des Jeux : le fait que la manifestation sportive se déroule dans un lieu particulier chargé de symboles qui lui confèrent une signification dépassant la seule agrégation d'équipements sportifs, et dans un temps précis pendant lequel cessent les autres activités – notamment les guerres – peut aisément se traduire en leviers pédagogiques ;
- par extension, « Paris 2024 » prend parfois valeur de symbole pour des projets pédagogiques, par exemple en faisant réaliser une course de relais sur 2024 mètres.

Titre de l'action : « Les mini Olympiades »

École/établissement, ville, académie : écoles de Deshaies, académie de la Guadeloupe

Objectifs : sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme ; éveiller les élèves aux bienfaits de la pratique sportive régulière et appréhender les valeurs citoyennes et sportives

Niveau de classe : cycle2 et cycle 3

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : semaine olympique et paralympique

Partenaires : parents d'élèves, association sportive USEP de Ferry Les foulées du Nord

Descriptif : la mini-olympiade débute par une cérémonie d'ouverture comprenant un défilé des écoles, chacune avec porte-drapeau, le serment de l'athlète sur la base du serment olympique, une présentation des œuvres des différentes écoles réalisées en amont sur les valeurs de l'olympisme (respect, excellence, amitié), des discours d'ouverture des autorités locales (CPC EPS, IEN, représentant du maire).

Des ateliers sportifs sont ensuite organisés en lancers de balle, courses (relais, courses d'obstacles, course longue, vitesse), sauts, jeux d'opposition (tir à la corde, jeu des déménageurs) et sports collectifs (handball).

Une cérémonie de clôture termine la mini-olympiade avec remise des diplômes à l'ensemble des participants et discours de clôture par les officiels.

Titre de l'action : « Olympiades inter-cycles »

École/établissement, ville, académie : collège Louise Michel (REP), Roye, académie d'Amiens

Objectifs : renforcer le lien école-collège dans un projet interdisciplinaire autour des Jeux olympiques (EPS, histoire, arts plastiques)

Niveau de classe : groupe de 60 élèves composé d'élèves de CM2 des élèves des écoles du secteur du collège et élèves de 6^e et 3^e du collège

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : action réalisée en fin d'année scolaire dans le cadre de la journée olympique

Descriptif : réalisation d'une olympiade gérée et organisée par les élèves de 3^e au bénéfice d'équipes composées d'élèves de 6^e et de CM2. Chaque équipe représente une nation. La journée comprend des cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que des activités sportives sous forme d'ateliers en lutte, relais, escalade...

Les ateliers sportifs et les cérémonies sont préparés par les élèves pendant l'année sur le temps de la pause méridienne. L'encadrement est assuré par les professeurs des disciplines engagés sur le projet.

Titre de l'action : « Réalisation d'une fresque humaine Génération 2024 »

École/établissement, ville, académie : lycée de la Venise verte, Niort, académie de Poitiers

Objectifs : créer un lien entre quatre établissements scolaires d'un quartier prioritaire de la ville et le club des chamois niortais autour d'une action spectaculaire

Niveau de classe : 2024 élèves de tous niveaux, de la petite section à la CPGE

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : action ponctuelle le 6 mai 2019

Partenaires : collège Jean Zay, école Jean-Zay, école Émile Zola, club des Chamois niortais (Niort), mairie de Niort et communauté d'agglomération niortaise, préfecture des Deux-Sèvres, CDOS

Descriptif : 2024 élèves réalisent une fresque humaine au milieu d'un stade sécurisé, en matérialisant l'écriture de GÉNÉRATION 2024 avec les 5 anneaux olympiques.

À leur arrivée au lycée, les groupes d'élèves sont orientés vers des points de regroupement, par établissement et par classe. Ces regroupements sont prévus dans des zones sécurisées aux portes extérieures du stade d'honneur avec un chef de zone (10 zones d'accès au total) qui conduit ensuite les élèves et leurs accompagnateurs vers la lettre, le chiffre ou l'anneau préalablement affecté.

150 personnes accompagnateurs de l'éducation nationale, avec des parents d'élèves et des bénévoles, encadrent les élèves. La performance artistique est filmée et photographiée depuis un drone pour une valorisation ultérieure.

2.7. Entrer par l'ouverture internationale

Événement planétaire, les Jeux olympiques et paralympiques sont une invitation à s'ouvrir sur le monde. Au-delà des travaux de recherche et de restitution orale, écrite, graphique, cartographique, photographique... que les élèves peuvent réaliser sur les pays organisateurs, l'origine des différentes délégations nationales ou encore le parcours de la flamme, ils sont surtout l'occasion d'envisager deux types de projets internationaux.

D'une part, avec les technologies numériques de communication, les JOP peuvent alimenter des échanges virtuels (avec la plateforme européenne eTwinning par exemple) entre une classe française et une classe d'un ou de plusieurs autres pays. Le projet aura d'autant plus d'intérêt que les pays choisis ont eux-mêmes accueilli des Jeux olympiques et paralympiques, afin de favoriser des discussions sur des thèmes réellement partagés. Les échanges pourront être développés en français ou dans une langue étrangère. D'ici 2024, des grands événements sportifs internationaux (Jeux olympiques et paralympiques d'hiver, championnats ou coupes du monde...), y compris s'ils sont localisés dans un autre pays que les deux concernés par l'échange virtuel, peuvent aussi constituer de fructueuses occasions de débats et discussions entre élèves. Il en est de même pour des temps forts universels, comme la journée olympique du 23 juin.

D'autre part, dans le cadre de projets de mobilités linguistiques ou culturelles (en appui avec le programme Erasmus+ par exemple) organisés pour les élèves, le choix d'une ville ayant accueilli des Jeux olympiques et paralympiques – une vingtaine en Europe par exemple – ou reconnue comme remarquable au regard de l'olympisme (Lausanne par exemple), est susceptible de favoriser une diversification des lieux et des opportunités de projets pédagogiques.

Titre de l'action : « Partageons tous ensemble la passion des jeux »

École/établissement, ville, académie : écoles et collèges du Calvados, académie de Normandie

Objectifs : partager le quotidien d'élèves vivant dans le pays berceau de l'Olympisme, la Grèce

Niveau de classe : cycles 2, 3 et 4

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : projet pérenne sur l'année avec valorisation lors des trois temps forts de l'année.

Partenaires : CDOS 14, CROS, CNOSF, UNSS 14, institut français de Grèce, ambassade de France en Grèce, Assemblée nationale, DSDEN, DRDJSCS

Descriptif : sous la forme d'un appel à projets, les écoles et collèges sont amenés à :

- proposer un projet interdisciplinaire et/ou inter-degrés sur le thème des valeurs de l'olympisme, des valeurs paralympiques, permettant l'acquisition d'éléments du socle commun, ainsi que de connaissances et compétences disciplinaires et transversales,
- établir un échange avec un établissement situé en Grèce, « berceau » des Jeux olympiques, notamment en utilisant la plateforme e-twinning ;
- organiser, sous l'égide de l'USEP ou de l'UNSS, une ou plusieurs rencontres avec un(e) sportif(ve) de haut niveau, parrainant la classe ou l'établissement et des événements, notamment dans le cadre de la journée du sport scolaire, de la semaine olympique, et de la journée olympique. Lors de la Journée olympique, chaque établissement envoie une délégation de 25 élèves pour une rencontre sportive au niveau départemental.

Titre de l'action : « Voyage en terre olympique »

École/établissement, ville, académie : 4 classes de l'académie de Bordeaux

Objectifs : découvrir la diversité des cultures à partir d'un fil rouge olympique et sportif

Niveau de classe : école et collèges

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : projet annuel

Partenaires : Paris 2024, société française d'histoire du sport, partenaires privés

Descriptif : le 24 décembre 2019, Romain Mesnil (Olympien), sa femme et leurs deux enfants, partent pour 8 mois d'itinérance sur les 5 continents, dans 9 pays où la dimension olympique est importante. Dans chaque pays visité, la famille Mesnil vivra une expérience d'immersion dans une famille de sportifs, une rencontre avec un sportif de haut niveau, un temps dans une école et un autre avec une ONG ou une association développant des actions d'insertion et d'éducation par le sport.

Des échanges sur ces expériences, sur l'histoire et les valeurs du sport, et sur les cultures locales seront organisés régulièrement par l'intermédiaire d'une plateforme collaborative, de chats interactifs, de séquences vidéo entre les élèves des classes françaises associées au projet, des élèves des pays visités et la famille Mesnil.

2.8. Faire intervenir un Olympien ou un Paralympien / se rendre sur un site olympique

L'incertitude du résultat, la joie de la victoire ou la déception de la défaite, la beauté du geste sportif, les traces de l'effort ou, au contraire, la parfaite maîtrise de la difficulté, l'harmonie des coordinations collectives : le sport possède cette formidable capacité à créer de la passion et à générer des émotions. Le spectacle sportif lui-même génère d'incontestables mécanismes d'identification individuelle et de fierté collective. Or, par son unicité, l'expérience olympique et paralympique rend ces émotions encore plus intenses ; elle les démultiplie. La magie des Jeux ne se retrouve dans aucun autre événement international.

Pour des jeunes en plein développement physique, intellectuel, psychologique et social, cette dimension peut être source d'émulation et d'exemplarité. Les Jeux olympiques et paralympiques deviennent alors source d'inspiration pour une implication renforcée des élèves dans les apprentissages pour peu que le travail pédagogique s'attache précisément à mettre l'émotion à distance.

Si les Jeux olympiques et paralympiques sont susceptibles de produire chez les élèves des envies positives dont les enseignants peuvent alors s'emparer, il convient de s'affranchir de l'idée que seule la proximité physique et émotionnelle du spectacle direct de l'événement serait en mesure de jouer ce rôle. L'intervention d'un champion dans l'école ou l'établissement et le déplacement des élèves sur un site olympique sont, par exemple, deux manières complémentaires de rapprocher les élèves des Jeux.

La présence d'un Olympien ou d'un Paralympien auprès des élèves est organisée sur la base d'un parrainage sur plusieurs années, ou d'une intervention plus ponctuelle souvent liée à l'un des trois temps forts annuels que sont la journée nationale du sport scolaire, la semaine olympique et paralympique et la journée olympique. Le rôle du champion ou de la championne ainsi que le statut de son intervention devront lui être précisés. Les écoles et établissements auront intérêt à inviter des Olympiens et Paralympiens ayant des attaches locales.

L'enseignant demeure le responsable de la classe, même s'il est prévu une séquence où les élèves sont en activité physique avec le sportif. Le champion ou la championne peut être amené à utiliser son expertise technique auprès des élèves, mais ce registre ne sera pas recherché. En revanche, la notoriété, le parcours personnel et les témoignages de la personnalité invitée sont des points d'appui privilégiés. Le champion n'est ni un enseignant, ni un modèle à imiter, mais un passeur de valeurs.

La liste des Olympiens et Paralympiens, actuels ou anciens, peut être trouvée auprès des comités départementaux olympiques et sportifs et des directions départementales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.

Le déplacement d'élèves sur un site remarquable en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques peut également être le prétexte à une expérience éducative riche, qui vient introduire, soutenir ou conclure une action menée en classe. Le site lui-même pourra être l'un de ceux qui a accueilli des épreuves aux précédents Jeux d'été ou d'hiver en France, ou l'une des infrastructures qui accueillera des épreuves en 2024. La connaissance prochaine des Centres de préparation aux Jeux validés par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024, permettra d'enrichir considérablement les possibilités de déplacement sur l'ensemble du territoire national, et viendra s'ajouter aux espaces mémoriels (musée national du sport à Nice, musée olympique à Lausanne...) ou associés aux entraînements des équipes de France (INSEP, CREPS, pôles France en région...).

Ces déplacements, placés sous l'autorité du directeur ou du chef d'établissement, relèvent du cadre plus général des sorties scolaires.

Pour le premier degré :

<https://eduscol.education.fr/cid48570/les-sorties-scolaires-dans-le-premier-degre.html>

Pour le second degré :

<https://eduscol.education.fr/cid48574/comment-organiser-une-sortie-et-voyage-scolaire-dans-le-second-degre.html>



2.9. Construire un partenariat

Les Jeux olympiques et paralympiques offrent une remarquable occasion de renforcer les partenariats avec le mouvement sportif, en confortant ainsi sa mission de service public. Pour les équipes pédagogiques, les projets éducatifs autour de Paris 2024 seront d'autant plus pertinents qu'ils s'appuieront sur les acteurs locaux mobilisés par le sport, le Paralympisme et l'Olympisme. Les associations sportives, dont le nombre dépasse 300 000 en France, seront les interlocuteurs privilégiés des dispositifs mis en place au-delà du volet sportif de l'accompagnement éducatif qu'elles peuvent déjà animer.

La connaissance du tissu associatif local est indispensable. Les informations actualisées sont disponibles auprès des mairies et des Comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS).

Par leur position spécifique, les associations sportives scolaires affiliées à l'USEP, l'UNSS ou l'UGSEL jouent un rôle particulier et irremplaçable. Au-delà de leurs objectifs propres, elles constituent en effet un trait d'union entre l'école et le club. (<https://www.education.gouv.fr/cid49906/les-partenaires-dans-le-domaine-du-sport.html>).

La construction des partenariats favorise une démarche de projet concertée dans le respect des différences de chacun. Elle nécessite un accord sur les objectifs et la recherche de complémentarité des compétences. Tout projet partenarial nécessite d'anticiper les ressources mises à disposition par les différents partenaires et de prévoir un retour d'expérience et une évaluation. Il peut porter sur la co-construction d'un dispositif ou d'une action, ainsi que sur la mise à disposition de moyens humains, matériels (infrastructures sportives, équipements, véhicules...) et financiers. Ces différents éléments gagneront à être précisés dans une convention de partenariat (voir exemple dans l'annexe 3). Dans certains territoires identifiés (grande ruralité, éducation prioritaire, cités éducatives...), ils pourront s'inscrire dans le cadre plus large des accords mis en place.

3.

Éducation à la citoyenneté, engagement et Jeux olympiques et paralympiques



3.1. Former des citoyens sportifs avec l'USEP

Dans toutes les actions de l'USEP, l'objectif prioritaire est de placer l'enfant au cœur de l'activité, en créant les conditions pour qu'il puisse prendre des responsabilités, tenir des rôles sociaux, s'organiser à plusieurs. Afin de contribuer à la formation du citoyen sportif, des débats permettant de développer l'esprit critique, de travailler l'argumentation et la communication explicite pour lutter contre les stéréotypes de genre, les discriminations, les faits de violences sont proposés, lors des rencontres sportives associatives USEP.

Les assemblées d'enfants USEP sont également l'occasion de donner la parole aux enfants. Dans le cadre de l'héritage des Jeux, l'USEP a notamment organisé en 2018 et 2019 des ateliers de réflexion lors des congrès des enfants tenus aux niveaux départemental, régional et national, qui ont débouché sur un manifeste de dizaines de propositions sur les valeurs de responsabilité, d'autonomie, de solidarité, d'écologie et de respect à développer par la pratique sportive. Cette éducation à l'exercice actif de la citoyenneté permet de sensibiliser aux droits de l'enfant, dont le droit aux loisirs et le droit à la participation (**voir annexe 5**).

Titre de l'action : « Devenir classe casquette » (classe organisatrice)

École/établissement, ville, académie : élèves des associations sportives USEP, école Jacques Prévert, Auchy-les-Mines, Académie de Lille

Objectifs : organiser une rencontre sportive pour d'autres classes

Niveau de classe : CM2 de l'association USEP

Calendrier : début de l'action en janvier 2019 - Mise en œuvre juin 2019

Partenaires : municipalité d'Auchy-les-Mines, communauté de communes d'Artois Lys Romane, DDSC62, conseil départemental 62, SIVOM des 2 cantons, inspection de l'éducation nationale circonscription Béthune 4, USEP 62

Descriptif : les enfants de la classe de CM2 organisent une étape du P'tit tour USEP qui se déroule chaque année sur la circonscription. La mise en œuvre de ce projet de classe organisatrice s'articule autour de 3 temps :

- en amont, il s'agit de déterminer l'ensemble des tâches à effectuer : contacter les partenaires et les éventuels participants, créer et choisir les ateliers sportifs, choisir l'organisation spatiale des activités et les cartographier, assurer l'accueil des participants, créer les équipes, réfléchir aux adaptations nécessaires à l'accueil des enfants porteurs de handicap, choisir puis acheter la collation, se donner les moyens de garder trace, s'engager à animer une des activités...
- pendant l'étape du P'tit tour USEP : installer le matériel, préparer et poser la signalétique sur le site, accueillir l'ensemble des participants et les personnalités invitées, animer les ateliers sportifs, distribuer les récompenses et la collation, faire des vidéos et photos, réaliser des interviews ;
- après : ranger le matériel, remercier les partenaires, revenir sur ce qui a été fait et ce qui s'est passé pour en tirer les enseignements, réaliser un reportage de la journée et le faire parvenir à tous les participants et aux partenaires.

Dans chacune des situations mises en œuvre autour de ce projet, les enfants doivent élaborer, échanger, débattre et mettre en œuvre ensemble.

Titre de l'action : « Amener les enfants à réfléchir sur la façon de constituer des équipes »

École/établissement, ville, académie : Élèves des associations sportives USEP de Longuenesse, académie de Lille

Niveau de classe : CE2/CM1/CM2

Calendrier : décembre 2019

Partenaires : municipalité de Longuenesse, ANS, conseil départemental 62, USEP 62

Descriptif : sachant que, lors des rencontres départementales USEP 62, les équipes sont constituées en mélangeant les enfants issus de diverses associations, l'alternative suivante est mise en débat auprès des enfants : lors d'une rencontre USEP, est-il plus intéressant d'être en équipe uniquement avec ses copains de classe ou de vivre cette rencontre au sein d'une équipe composée d'enfants de plusieurs associations ?

Un débat associatif organisé au sein de l'USEP amène les enfants à prendre la parole, à argumenter, à confronter leurs points de vue.

3.2. Jeunes officiels UNSS

Depuis plusieurs années, l'UNSS développe le programme « Jeunes officiels. Vers une génération responsable » destiné à former ses licenciés à différentes fonctions relevant de l'engagement associatif (<https://unss.org/wp-content/uploads/2019/01/Actualite-des-jeunes-officiels-Web.pdf>). Le programme identifie 6 fonctions complémentaires :

- vice-président élève / jeune dirigeant qui apprend à gérer une association ;
- jeune secouriste qui apprend à sauver des vies ;
- jeune juge-arbitre qui apprend à faire respecter les règles du jeu ;
- jeune reporter qui apprend à communiquer sur son association sportive ;
- jeune coach qui apprend à manager son équipe ;
- jeune organisateur qui apprend à coordonner un événement

Plus de 200 000 licenciés UNSS, dont plus de 40% de filles, bénéficient chaque année de ces formations où ils développent des compétences personnelles attestées. La totalité des compétitions UNSS, du niveau local aux compétitions nationales, sont ainsi arbitrées par des Jeunes Officiels. L'organisation des *School Summer Games* par la France, en 2022, leur donnera l'occasion d'intervenir à l'échelon international.

Au-delà du sport scolaire, il est souhaitable que les jeunes officiels UNSS puissent contribuer à l'organisation des événements sportifs de leur territoire. Ces expériences, qui participent de leur formation citoyenne, doivent également pouvoir trouver une expression complémentaire avec la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Dans cet esprit, les formations actuellement délivrées par l'UNSS pourront être complétées par des apports validés en langues étrangères et sur l'olympisme. Cette reconnaissance constituera un atout évident pour les jeunes qui, en 2024, souhaiteraient se porter candidats pour intégrer les volontaires des Jeux olympiques et paralympiques.

Titre de l'action : « Jeunes reporters et Jeux des Îles »

École/établissement, ville, académie : élèves des associations sportives des collèges et lycées de l'académie de Corse

Objectifs : collecter, traiter et diffuser l'information sur un événement sportif international : la 23^e édition des Jeux des Îles (Bastia)

Niveau de classe : 140 élèves de tout niveau collèges et lycées

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : 21 au 25 mai 2019

Partenaires : direction régionale UNSS, CROS, DRJSCS, CLEMI.

Descriptif : les Jeux des Îles constituent des olympiades des 14-16 ans dans 13 sports. Ils regroupent 14 îles : Elbe, Malte, Corfou, Sicile, Corse, Sardaigne, Cap Vert, Baléares, Guyane, Jersey, Guadeloupe, Madère, Açores, Martinique.

Le projet comprend deux phases. La phase de sélection a été faite sur la base d'un concours de journalisme proposé à tous les établissements de l'académie, entre mi-mars et mi-avril 2019, sur la base d'une production écrite ou audiovisuelle et d'une lettre de motivation. Les lauréats sont le lycée Laetitia et le collège de Cap Corse. Une troisième équipe a été ajoutée au projet suite au rapatriement de l'événement sur Bastia : le collège de Montesoro. Ainsi, trois équipes de quatre journalistes, accompagnées chacune d'un enseignant de l'établissement, ont couvert l'événement Jeux des Îles Bastia 2019.

La phase de réalisation, du 21 au 26 mai, consistait pour ces trois équipes à couvrir l'ensemble des compétitions sur tous les sites, pour animer les réseaux sociaux de l'événement et produire une rétrospective aux formats papier et numérique pour chaque équipe. Les équipes de jeunes reporters ont été invitées à présenter leurs actions en plateau TV (France3 régions) et ont également pu échanger à diverses reprises avec les journalistes professionnels de la presse écrite et audiovisuelle qui couvraient l'événement sportif.

Titre de l'action : « Formation jeune bénévole »

École/établissement, ville, académie : projet piloté par le service régional UNSS de l'académie de Nancy-Metz dans le cadre du label génération 2024

Objectifs : accéder à des compétences relatives au parcours citoyen de l'élève qu'il pourra faire valoir dans le cadre du DNB par exemple ; se constituer un carnet compilant un parcours d'expérience de jeune bénévole à faire valoir pour une éventuelle candidature aux JOP de Paris 2024 en tant que bénévole

Niveau de classe : collèges et lycées ayant des élèves volontaires pour cette formation

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : projet lancé le 5 février 2019 ; la formation se construit jusqu'en 2024 sur la base de 3 à 4 jours de formation par an

Partenaires : DRUNSS, CDOS 54, ligues sportives du Grand Est

Descriptif : la formation est assurée par des professeurs d'EPS, de lettres, et de langues étrangères. Elle porte sur :

- l'histoire de l'olympisme, du sport et de son organisation ;
- la maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit et d'une langue étrangère (anglais, allemand et espagnol) pour acquérir les compétences indispensables à la communication et à l'accueil avec le public et les délégations ;
- la connaissance et la maîtrise des missions et compétences du jeune bénévole.

Les élèves participeront en tant qu'observateurs puis acteurs à l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales sur le territoire lorrain.

3.3. Éducation aux médias et éducation au développement durable

Composante du parcours citoyen, l'éducation aux médias et à l'information vise à former des individus lucides, éclairés et responsables. Elle s'appuie sur la connaissance du fonctionnement des médias et l'analyse critique de leurs contenus.

Les Jeux olympiques et paralympiques sont des événements planétaires qui suscitent une très importante production d'informations aux niveaux local, national et international. Ces informations sont, pour une grande partie d'entre elles, facilement accessibles et favorisent les perspectives comparatives. Elles permettent aussi d'aborder l'événement olympique et paralympique dans ses aspects les plus riches et humanistes comme dans ses facettes les plus critiquables (voir annexe 4). Par la diversité des angles de vue qu'elle autorise, l'éducation aux médias offre ainsi la possibilité d'aborder les Jeux dans leurs différentes composantes sportives, politiques, économiques, culturelles, sociales, environnementales... en suscitant le débat et l'analyse distanciée.

Chaque année, la semaine de la presse et des médias organisée par le CLEMI constitue un temps fort pour articuler d'une part, l'éducation aux médias et à l'information et, d'autre part, les Jeux olympiques et paralympiques. À cette occasion, les établissements labellisés Génération 2024 reçoivent en effet un colis presse en plus de celui dont ils passent traditionnellement commande, où les titres sélectionnés publient régulièrement des informations sur la préparation des Jeux de 2024.

En 2019, près de 1000 écoles et établissements labellisés Génération 2024 ont ainsi bénéficié d'une offre numérique gratuite et 530 d'un second colis spécifique, comprenant 11 titres papier et 21 titres numériques pour la presse nationale et 44 titres pour la presse quotidienne régionale, complétés par un dossier pédagogique comprenant notamment une fiche sur le traitement médiatique des grands événements sportifs.

Titre de l'action : « La Une du Dauphiné libéré à l'occasion de l'ouverture et de la clôture des JO de 1968 »

École/établissement, ville, académie : académie de Grenoble

Objectifs : ouvrir les élèves au monde de la presse, développer leur esprit critique, initier au vocabulaire journalistique

Niveau de classe : cycle 4

Calendrier (projet pérenne, SOP, JNSS...) : à l'occasion de la semaine de la presse et des médias ; en EPI

Partenaires : CLEMI, *Conservatoire Observatoire et Laboratoire des Jeux olympiques de Grenoble*, *Le Dauphiné libéré*

Descriptif : chaque élève dispose de deux « unes » des cérémonies d'ouverture et de clôture des JO de Grenoble 1968. À l'aide de fiches, ils identifient les différentes composantes de la une du journal. Un rapporteur présente le travail du groupe à la classe.

Le travail se fait en plusieurs temps avec l'aide de fiches méthodologiques, en groupe, pour connaître le vocabulaire, produire une analyse rapide, appréhender les fonctions de la « une ». Il débouche sur un débat pour comparer les « unes » de 1968 et d'aujourd'hui, et pour appréhender leur fonction et la hiérarchisation de l'information.

Les Jeux olympiques et paralympiques sont également particulièrement adaptés à des projets pluridisciplinaires d'éducation à la santé, d'éducation au développement durable et d'éducation à la lutte contre les discriminations⁷.



3.4. Engagement collégien et lycéen : conseils de vie collégienne, conseils de vie lycéenne et classes Pierre de Coubertin-Alice Milliat

Il est important que les élèves eux-mêmes aient l'opportunité de s'emparer de la perspective olympique et paralympique pour repenser leur quotidien et proposer des actions à la communauté éducative.

Dans les établissements du second degré, les conseils de la vie collégienne et les conseils de vie lycéenne sont des espaces privilégiés pour que les élèves réfléchissent à la manière dont les Jeux olympiques et paralympiques peuvent positivement modifier le climat scolaire.

Dans chaque académie existe aussi une classe Pierre de Coubertin - Alice Milliat, sous la forme de regroupements de 30 à 35 élèves d'élèves volontaires formés aux valeurs de l'olympisme et du paralympisme, et à la connaissance des institutions olympiques et paralympiques. Sous la responsabilité des rectorats, ce dispositif a été déployé depuis juillet 2019 pour des élèves de cinquième issus de plusieurs collèges. Ces mêmes élèves bénéficieront de la classe Pierre de Coubertin - Alice Milliat en quatrième en 2019-2020, en troisième en 2020-2021, en seconde en 2021-2022, en première en 2022-2023 et en terminale en 2023-2024. Ils constituent une cohorte d'ambassadeurs des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Les chefs d'établissements ayant des élèves qui ont suivi cette formation doivent leur permettre de valoriser leurs connaissances auprès de leurs pairs en multipliant les occasions d'échanges et en favorisant l'émergence de projets communs.

4. Annexes



4.1. Ressources pédagogiques

- [Plan héritage de l'État – CIJOP 2024 « faire mieux grâce aux jeux »](#)
- [170 mesures du plan héritage de l'État](#)

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

- [Site disciplinaire EPS de l'IGESR](#)
- [Vade-mecum sur les pratiques sportives à l'école](#)
- [Parcours éducatif de santé](#)
- [Parcours citoyen de l'élève](#)
- [Parcours avenir](#)
- [Parcours d'éducation artistique et culturelle](#)
- [Programme prévisionnel des actions éducatives](#)
- [Année de l'Olympisme de l'école à l'université](#)
- [Plan mercredi](#)
- [Appel à manifestation d'intérêt 30 minutes d'activité physique quotidienne](#)
- [Prix national de l'éducation de l'Académie des sports](#)
- [Classe Pierre de Coubertin – Alice Milliat](#)
- [Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative \(DJEPVA\)](#)
- [Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire \(INJEP\)](#)
- [Réseau CANOPE La grande école du sport](#)
- [CLEMI. Éducation aux médias et sport](#)
- [Les fondamentaux \(Canopé\) : « Le racisme c'est pas sport »](#)
- [Sport, éducation, mixités, citoyenneté](#)
- [Handiguide des sports](#)
- [Sport de nature](#)
- [Sport santé et bien-être](#)
- [Mission développement durable du ministère des Sports](#)
- Ressources de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance - [INSEP](#)
- [Agence nationale du sport](#)

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

- [Développement des pratiques sportives dans l'enseignement agricole](#)

Agence pour l'enseignement du français à l'étranger AEFÉ

- [Exposition les valeurs de l'olympisme](#)
- [Convention AEFÉ-COJO](#)

Fédérations scolaires

- [USEP](#)
- [UNSS](#)
- [programme Ethic'action](#)
- [UGSEL](#)
- [convention USEP/MEN/Ligue de l'enseignement](#)

Comité national olympique et sportif français

- [France Olympique](#)
- [Fiches pédagogiques EPS](#)
- [Fiches pédagogiques du cycle 1 au cycle 4](#) (enseignement général)
- [Fiche rencontre avec un athlète](#)
- [Fiches éducation aux médias / partenariat CNOSE-CLEMI](#)
- [Divers documents sur l'Olympisme](#) (exposition, vidéos, fiches valeurs)
- [Plan héritage JOP 2024 du CNOSE](#)

Comité paralympique et sportif français

- [Manuel de l'enseignant l'mPossible \(IPC\)](#)
- [Valeurs paralympiques](#)

Comité d'Organisation pour les Jeux olympiques et Paralympiques Paris 2024

- [Paris 2024](#)
- [Plateforme Génération 2024](#)
- [Label « Terre de jeux 2024 »](#)
- [Semaine olympique et paralympique](#)

Label Génération 2024

- [Génération2024 sur éducol](#)
- [kit de communication](#)
- [Charte d'utilisation du label pour les écoles et établissements labellisés](#)
- [Flyer «Génération 2024»](#)

a. Développement de projets structurants avec les clubs sportifs du territoire :

- [Partenariat avec le Comité national olympique et sportif français \(CNOSF\)](#)
- Conventions avec les fédérations sportives
- [Intervenants extérieurs dans le 1er degré](#)
- [Exemples de conventions locales 1er degré](#)
- [Sections sportives scolaires et sections d'excellence sportive](#)
- [Actes du colloque « activités sportives de nature à l'école »](#)
- [Rôle éducatif des sports de nature](#)
- [Les sports de nature en séjour scolaire](#)
- [Développer la pratique multisport de nature pour les jeunes](#)
- [Parcours du cœur scolaire](#)
- [École ouverte](#)
- [Cités éducatives](#)

b. Participation aux événements promotionnels olympique et paralympique :

- [Semaine olympique et paralympique](#)
- [Journée nationale du sport scolaire](#)
- [Journée olympique](#)

c. Adapter les parcours des sportifs de haut niveau :

- [Note de service « Élèves, étudiants et personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur »](#)
- [la FOAD dans le réseau grand INSEP](#)

d. Mise à disposition des équipements sportifs aux associations sportives et entreprises locales :

- [Guide-conseil « l'accès aux équipements sportifs »](#)
- [Recommandations et cahier des charges fonctionnel concernant les besoins en équipements et matériel sportif pour l'EPS de la maternelle au lycée et la pratique des APS](#)
- [Recensement des équipements sportifs](#)

4.2. Textes littéraires sur les Jeux olympiques (hors BD et littérature Jeunesse)⁸

- À vos *marques*, Paris, Gallimard, 2014.
- Barnier Ben, *Hors jeux*, Saint-Sébastien-sur-Loire, D'Orbestier, 2017.
- Basse Pierre-Louis, *19 secondes 83 centièmes*, Paris, Stock, 2007.
- Berger Marcel, *Histoire de Quinze hommes (Une équipe de rugby)*, Paris, Éditions J. Ferenczi & Fils, collection Colette, 1924.
- Berger Marcel, « Ladoumègue aux Jeux d'Amsterdam », in *Anthologie des textes sportifs de la littérature française*, Gilbert Prouteau, Paris, Éditions Défense de la France, 1948, pp. 101-103.
- Berger Marcel et Moussat Émile, *Anthologie des textes sportifs de l'Antiquité*, Paris, Bernard Grasset, 1927.
- Bernard Élodie, *Le Volume du paon mène à Lhassa*, Paris, Gallimard, 2017.
- Bertheaume Marthe, *Sportives*, Paris, Édition la Vraie France, 1925.
- Borde Jean-Louis, *L'Empreinte effacée*, Méjannes-le-Clap, Salto, 2017.
- Bornais Gilles, *Huit minutes de ma vie*, Paris, J.-C. Lattès, 2012.
- Cacérés Benigno, *La XVe Olympiade*, Paris, Éditions du Seuil, 1953.
- Decoin Henry., *Le Sport, Monsieur...*, Paris, Éditions Henri Goulet, 1924.
- Duluc Vincent, *Kornelia*, Paris, Stock, 2018.
- Eyquem Marie-Thérèse, *Jeunes filles au soleil*, Paris, Éditions Denoël, 1946.
- Fabens Raoul, *Les Jeux olympiques. Athènes-1896. Chronique d'un organisateur [1896]*, Paris, Magellan & Cie, 2004.
- Fournel Paul, « Olympiades », *Les Athlètes dans leur tête [1988]*, Paris, Le Seuil, 1994, pp. 59-62.
- Garcia Henri, *Les Sommets de l'Olympe*, Paris, La Table Ronde, 1994.
- Garcia Tristan, *En l'absence de classement final*, Paris, Gallimard, collection Blanche, 2012.
- Geiger André, *La Résurrection d'Olympie*, Paris, Typographie Plon-Nourrit et Cie, 1920.
- Genevoix Maurice, *Euthymos, vainqueur olympique*, Paris, Flammarion, 1924.
- Genevoix, Maurice, *Vaincre à Olympie*, Paris, éd. Amiot-Dumont, 1960.
- Géo-Charles. *Jeux olympiques*, Paris, Gallimard, 1925.
- Géo-Charles, *VIII^e Olympiade*, Bruxelles, L'Équerre, 1928.
- Giraudou, Alain. *Les Tournants de la gloire. Vingt-trois vraies fausses nouvelles sportives*, Paris, Éditions Le Monde, 1992.
- Giraudoux Jean, *Le Sport [1928]*, Paris, Bernard Grasset, 1977.
- Giraudoux Jean, « Français amoureux aux Jeux olympiques », in *La France sentimentale [1932]*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, « Œuvres romanesques complètes », t. II, 1994, pp. 246-250.

8. Liste proposée par Julie Gaucher, maitresse de conférences détachée en collège, Académie de Clermont-Ferrand.

- Gonnet Charles-Anthoine, *Vers le Dieu d'Olympie*, 1924.
- Gratereau Raymond, *Les Jeux olympiques de l'an 2052*, Condé-sur-Noireau, C. Corlet, 1994.
- Hatzfeld Jean, *Où en est la nuit*, Paris, Gallimard, 2011.
- Hatzfeld Jean, *Robert Mitchum ne revient pas*, Paris, Gallimard, NRF, 2013.
- Hériot Virginie, *IXe Olympiade*, Paris, Éditions les Gêmeaux, 1929.
- Huet Maurice, « Pisidore. Un drame à Olympie », *L'Auto*, du 11 janvier au 13 janvier 1924, (feuilleton en 3 épisodes).
- Huet Maurice, *La 111^e Olympiade*, Paris, La Renaissance du livre, 1925.
- Idier Nicolas, *Nouvelle Jeunesse*, Paris, Gallimard, 2016.
- Iwaszkiewicz Jaroslaw, *Odes olympiques*, Paris, éditeurs Pierre Seghers, 1949.
- Jaenada Philippe, *Spiridon Superstar*, Steinkis Éditions, Incipit, 2016.
- Johnson, Rachel, *Jeux d'hiver*, Paris, éd. De Fallois, 2012 (traduit de l'anglais. Titre original : *Winter games*).
- Kalouaz Ahmed, « Ce sport de nos enfances », *La Chanson pour Sonny et autres nouvelles sportives*, Arles, Rouergue, 2015, pp. 59-64.
- Kerr Philip, *La Trilogie berlinoise*, Paris, Éd. du Masque, 1998 (traduit de l'anglais. Titre original : *Berlin Noir*).
- Lacretelle Jacques de, *Le Demi-dieu ou le voyage de Grèce* [1931], Paris, Éditions Ferenczi & fils, « Le livre moderne illustré », 1936.
- Lacretelle Jacques de, *Les Sports et leurs trophées. De la Grèce antique aux temps modernes, interprétés par les peintres, les sculpteurs, les graveurs*, Paris, Galerie de l'Orfèvrerie Christofle, 20 mars-15 avril 1944.
- Lafon Lola, *La Petite communiste qui ne souriait jamais*, Arles, Actes Sud, 2015.
- Lagorce Guy, *Les Héroïques*, Paris, Juillard, 1980.
- Langenieux-Villard Philippe, *La Course à l'oubli*, Paris, Éditions Héloïse d'Ormesson, 2016.
- Lewden Pierre, *Un champion à la hauteur. Les Souvenirs d'un médaillé olympique* [inédit], Charenton-le-Pont, éditions Polymédias, 1991.
- Linaire Georges, *La Jeune fille et la cendre*, Lyon, Imprimerie L. Bonnaviat, 1952.
- Lorrain, François-Guillaume. *Le Garçon qui courait*, Paris, Éditions Sarbacane, 2017.
- Magnane Georges, *La Trêve olympique*, Paris, Albin Michel, 1950.
- Martin Paul, *Au 1/10^e de seconde : souvenirs olympiques*, Éditions Pierre Cailler, 1953.
- Maurras Charles, *Lettres des Jeux olympiques*, Paris, Flammarion, 2004.
- May Peter, *Jeux Mortels à Pékin*, Rodez, Éditions du Rouergue, 2007 (traduit de l'anglais. Titre original : *The Runner*).
- Monod Sébastien, *Anna t'aime*, Publibook, 2009.
- Montherlant Henry, *Les Olympiques* [1924], Paris, Gallimard, collection Folio, 1973.
- Montherlant Henry, *Earinus, « Troisième Olympique »* [1928], Paris, Éditions Émile Hazan & Cie, 1929.

- Montherlant Henry, *Paysage des Olympiques*, Paris, Grasset, 1940 (illustré de 87 photographies par Karel Egermeier).
- Obey André, *L'Orgue du stade*, Paris, Gallimard, NRF, 1924.
- Obey André, *L'Apprenti sorcier*, Paris, Grasset, 1926.
- Obey André, *Jeux olympiques : Paris 1924-Londres 1948*, Paris, Fluo, 2012.
- Patterson James, *Menace sur Rio*, Paris, Archipel, 2016.
- Pelot Pierre, *La Guerre olympique: roman*, Paris, Denoël, 1980.
- Perce Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975.
- Prouteau Gilbert, *Hilda et le record*, Paris, Édition Amiot-Dumont, 1952.
- Robert Alfred, *Au Soleil du stade*, Paris, Éditions Elaïa, 1924.
- Robert Alfred, *L'Athlète couronné*, Paris, Éditions Elaïa, 1926.
- Souchon Paul, *Les Chants du stade*, Paris, Édition Tallandier, 2e édition, augmentée et publiée sous le patronage du commissariat général à l'éducation générale et aux sports, 1943.
- Théodoropoulos Takis, *Les Sept vies des chats d'Athènes*, [s.l.], Sabine Wespieser, 2015 (traduit du grec).
- Thomazeau François, *Les Anneaux de la honte*, Paris, L'Archipel, 2012.
- Vanoyeke Violaine, *Meurtre aux Jeux olympiques*, Paris, Le Masque, 2016.
- Wintrebert Joëlle, *Les Olympiades truquées*, Paris, Fleuve noir, 1987.

4.3. Exemple de convention

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

L'association de l'école , affiliée à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP), dont le siège social est à , représenté par , président.

Et :

L'association sportive , affiliée à la fédération française de , dont le siège social est à , représenté par , président.

Rappel du cahier des charges de la labélisation Génération 2024

De manière complémentaire et spécifique, l'éducation physique et sportive obligatoire, le sport scolaire facultatif et les fédérations sportives agréées par l'État jouent un rôle irremplaçable dans l'éducation de la jeunesse. Par la culture sportive, ils contribuent au développement de la personne, à la construction d'une citoyenneté active et à un mode de vie plus sain. Ils favorisent l'apprentissage des valeurs de tolérance, d'excellence et d'inclusion.

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 constitue une occasion de conforter leur action et de renforcer leurs liens. Pour la France, l'enjeu de cette double manifestation planétaire consiste notamment à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Le label Génération 2024 vient reconnaître l'engagement des écoles et établissements scolaires dans cette dynamique. Son déploiement contribue simultanément aux objectifs de développement du sport pour toutes et tous, et d'accompagnement vers l'élite sportive.

Dans le cadre du label Génération 2024, les associations signataires s'engagent sur les points suivants.

ARTICLE 1 : DÉVELOPPER DES PROJETS STRUCTURANTS

En complémentarité des enseignements scolaires et dans le cadre de la convention nationale signée entre le MEN, la FF et l'USEP, les signataires s'engagent à développer des projets sportifs structurants en lien avec différents domaines tels que l'éducation à la citoyenneté, à la santé, au vivre ensemble. La continuité de prise de responsabilité et d'engagement associatif des enfants doit être valorisée et privilégiée dans le cadre de ce partenariat.

ARTICLE 2 : PARTICIPER AUX ÉVÉNEMENTS PROMOTIONNELS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Au-delà des trois temps forts nationaux que sont la journée nationale du sport scolaire (JNSS) en septembre, la semaine olympique et paralympique (SOP) en février ainsi qu'à la journée olympique (23 juin), les signataires s'engagent à favoriser l'organisation de manifestations plus locales autour de la pratique sportive, notamment dans le cadre des actions nationales conjointement portées par les deux fédérations. Les manifestations en lien avec un événement sportif organisé sur le territoire auquel les enfants pourront assister en tant que spectateurs ou bénévoles sont également à développer.

ARTICLE 3 : FAVORISER LES PASSERELLES ENTRE L'ÉCOLE ET LE CLUB

Les signataires s'engagent à proposer et mettre en œuvre conjointement un ou plusieurs dispositifs favorisant l'ouverture de l'école sur le club en complémentarité des enseignements obligatoires de l'EPS ou de leurs prolongements dans le cadre de l'association USEP, les élèves restant dans tous les cas sous la responsabilité pédagogique de leur enseignant. Dans le cadre d'un projet sportif structurant tel que présenté dans l'article 1 de cette convention, ces dispositifs peuvent être les suivants :

- organisation d'une ou plusieurs interventions du club dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- accueil d'une classe au club pour participer à un atelier sportif ;
- dans le cadre de la carte passerelle, accueil dans les clubs des enfants licenciés à l'USEP pour organiser des séances de découverte de l'activité durant le 3e trimestre de l'année scolaire en cours.

ARTICLE 4 : FAVORISER LA DIFFUSION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES

Les signataires s'engagent à diffuser et accompagner les ressources pédagogiques co-construites par les différents échelons des fédérations, notamment en favorisant la mise en place de formations locales conjointes sur la forme d'un copilotage entre les deux signataires.

ARTICLE 5 : PROMOUVOIR LES ACTIONS CONJOINTES

Les signataires s'engagent à communiquer de façon concertée et régulière et ce, dans le respect de la charte d'utilisation du label Génération 2024 disponible sur le site www.eduscol.education.fr.

ARTICLE 6 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Chaque action est détaillée dans un avenant qui précise les dispositions financières de chaque partie (matériel, outils pédagogiques, outils de communication, rencontres sportives, formations...).

ARTICLE 7 : DURÉE

La présente convention est conclue pour une durée de quatre ans (non reconductible automatiquement). Un avenant précise les priorités opérationnelles et les moyens de mise en œuvre. La convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des deux parties avant le 1er juillet de l'année en cours.

Fait à , le

Président de l'association USEP de l'école

Président du club

4.4. Les Jeux olympiques et paralympiques pour former à l'esprit critique

Pour les participants comme pour les spectateurs et téléspectateurs, les Jeux olympiques et paralympiques créent de l'émerveillement. La magie de cette émotion ne saurait toutefois conduire à occulter l'enjeu éducatif majeur que constitue la formation de l'esprit critique. Les Jeux suscitent également des débats et réflexions touchant aux domaines économiques, politiques, sociaux, sécuritaires ou environnementaux. Ces prises de positions et les arguments sur lesquelles elles s'appuient sont de précieux matériaux pour apprendre à penser nos sociétés. Quelques-uns de ces questionnements sont ici présentés à titre d'exemples.

4.4.1. L'institution olympique et son fonctionnement

L'édifice sportif repose sur un modèle institutionnel pyramidal allant du club à la fédération internationale, qui fonctionne comme une micro-société. Les instances sportives internationales, tel le CIO, garantissent tout à la fois l'universalité des conditions de la rencontre sportive et le respect des grands principes démocratiques : leurs dirigeants sont élus et leurs décisions soumises aux membres qui les composent.

Questionnement possible

- Comment analyser l'organisation des Jeux par des régimes totalitaires par le passé ?
- Comment interpréter l'instrumentalisation politique des performances des athlètes encore aujourd'hui ?
- Quelle transparence dans les procédures du CIO ?

4.4.2. Les Jeux olympiques et paralympiques et les droits humains fondamentaux

La Charte olympique garantit des droits égaux pour tous les participants aux Jeux olympiques et s'oppose à toute discrimination en fonction de leur origine, couleur, sexe, orientation sexuelle ou appartenance religieuse. Elle affirme le principe de neutralité, qui interdit toute démonstration à caractère politique, raciale ou religieux, et promeut les principes de paix et de respect de l'autre. Le CIO a créé une commission consultative sur les questions de droits de l'Homme qu'il a confiée à un ancien Haut-commissaire de l'ONU. Les deux sexes sont désormais représentés également lors des Jeux olympiques et paralympiques.

Questionnement possible

- Comment analyser les limites des principes de neutralité et d'universalité aux Jeux olympiques et paralympiques ?
- Comment analyser l'éventuel déplacement de populations locales pour la construction des équipements liés aux Jeux ?
- Pourquoi une distinction entre Jeux olympiques et Jeux paralympiques ?
- Pourquoi certaines athlètes portent-elles le voile pendant les Jeux ?

4.4.3. Jeux olympiques et paralympiques, dopage et corruption

Soucieux de lutter contre le dopage et de régler les différents litiges opposant sportifs, dirigeants et institutions sportives, le CIO a été à l'initiative de la création de deux organisations indépendantes, mais avec lesquelles il entretient toujours juridiquement des relations étroites : le tribunal arbitral du sport (TAS), qui voit le jour en 1983, et l'Agence mondiale antidopage (AMA, fondée en 1999). Le CIO possède aussi son propre comité d'éthique. Le contrat de ville-hôte des Jeux olympiques et paralympiques inclut obligatoirement une clause de non-corruption.

Questionnement possible

- Comment interpréter les affaires de corruption qui ont pu avoir lieu en marge de l'attribution d'éditions précédentes des Jeux ?
- Comment analyser les affaires de dopage, parfois organisées à l'échelle d'États, révélées ces dernières années ?

4.4.4. Financement des Jeux olympiques et paralympiques

Les retombées économiques des Jeux olympiques et paralympiques sur la ville organisatrice et, au-delà, sur le pays d'accueil, sont directes (billetterie, sponsoring, droits de télévision, produits dérivés, injection d'argent pour les dépenses d'organisation...) et indirectes (création d'emplois liées à l'événement, construction d'infrastructures sportives et non sportives, afflux de touristes, image de la ville et du pays...). Le CIO est une organisation à but non lucratif qui redistribue 90% de ses revenus au sport et aux athlètes : le mouvement sportif est le premier bénéficiaire des Jeux.

Questionnement possible

- Comment analyser les dépassements budgétaires régulièrement observés lors des Jeux ?
- Quels effets économiques, touristiques et industriels peut-on attendre localement et nationalement de l'organisation des Jeux ?
- Quelles retombées sociales peut-on attendre de l'organisation des Jeux ?

4.4.5. Jeux olympiques et paralympiques, transformations urbaines et « éléphants blancs »

Les Jeux olympiques et paralympiques permettent d'amplifier et d'accélérer des politiques de développement local, allant du désenclavement à la rénovation urbaine en passant par la transformation de l'image du quartier ou de la ville. La plupart des infrastructures construites pour l'événement sont reconverties au bénéfice des populations locales. Le village olympique est ainsi très souvent restitué sous la forme de nouveaux logements et de services. Dans les sites concernés, les installations sportives sont mises à la disposition de tous dès la fin des Jeux.

Questionnement possible

- Quelles conséquences urbaines, économiques et sociologiques la création de nouveaux quartiers construits en héritage des Jeux a-t-elle localement ?
- Comment assurer l'utilisation et le financement des équipements olympiques après les Jeux ?

4.4.6. Impact environnemental des Jeux olympiques et paralympiques

Depuis les années 1990, le CIO a fait de la protection de l'environnement une priorité. Il s'est doté d'une commission en charge de la durabilité. Il a édité à plusieurs reprises un manuel sur le sport et l'environnement. Une Conférence mondiale et des séminaires régionaux se réunissent régulièrement pour encourager la coopération dans ce domaine, stimuler les initiatives et évaluer les progrès réalisés. Le CIO collabore au Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Il encourage par exemple l'utilisation de sites existants, le tri et le recyclage des déchets, les déplacements en transports collectifs.

Questionnement possible

- Quel est l'impact environnemental de la préparation de grands événements sportifs comme les Jeux olympiques et paralympiques ?
- comment réduire l'empreinte carbone des déchets produits pendant l'événement et du transport des spectateurs, athlètes, dirigeants et partenaires ?

4.4.7. Mobilisation du pays hôte en vue de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques

La charte olympique précise que Le gouvernement national du pays de toute ville requérante doit remettre au CIO un acte légalement contraignant par lequel ce gouvernement garantit et prend l'engagement que le pays et ses autorités publiques se conformeront à la Charte olympique.

Questionnement possible

- Comment interpréter la mise en place de régimes d'exception liés aux Jeux en termes d'affichage publicitaire, de règles d'urbanisme, de voies de transport rapides, de fiscalité ?

4.4.8. Jeux olympiques et paralympiques et enjeux de sécurité

La part accordée à la sécurité des villes-hôtes dans les dossiers de préparation des Jeux olympiques et paralympiques n'a cessé d'augmenter depuis une trentaine d'années. La sécurité des Jeux repose sur une action concertée entre le comité d'organisation du pays hôte (agents de sécurité privée) et les pouvoirs publics (policiers, gendarmes, militaires) où sont pris en compte les questions de technologies, de dispositifs et, en amont, de formation. Elle se traduit notamment par des mesures relatives aux stratégies d'alerte et de communication, de surveillance amont et pendant les regroupements, sur sites comme sur les itinéraires, de gestion des foules et de cybersécurité.

Questionnement possible

- Comment réduire les risques d'attentats et anticiper les nouvelles menaces technologiques et sanitaires ?

4.4.9. Les Jeux olympiques et paralympiques : un levier pour le développement de la pratique sportive ?

Le spectacle olympique est facteur d'émulation pour tous. L'excellence des performances sportives, l'identification aux champions et championnes et le sentiment national favorisent l'envie de faire et d'imiter. Quand s'y ajoutent la proximité géographique des sites dans le cas de Paris 2024 et la visibilité apportée par la médiatisation planétaire de l'événement, l'impact sur la pratique sportive est immédiat. L'engouement se poursuit au-delà des Jeux ; les clubs observent bien souvent une hausse des adhésions à la rentrée sportive suivante.

Questionnement possible

- Quel peut être l'impact à long terme d'un événement olympique et paralympique sur la pratique sportive dans le pays hôte ?
- À quelles conditions les politiques publiques peuvent-elles accompagner l'élan créé par les Jeux ?

4.5. Manifeste des enfants de l'USEP



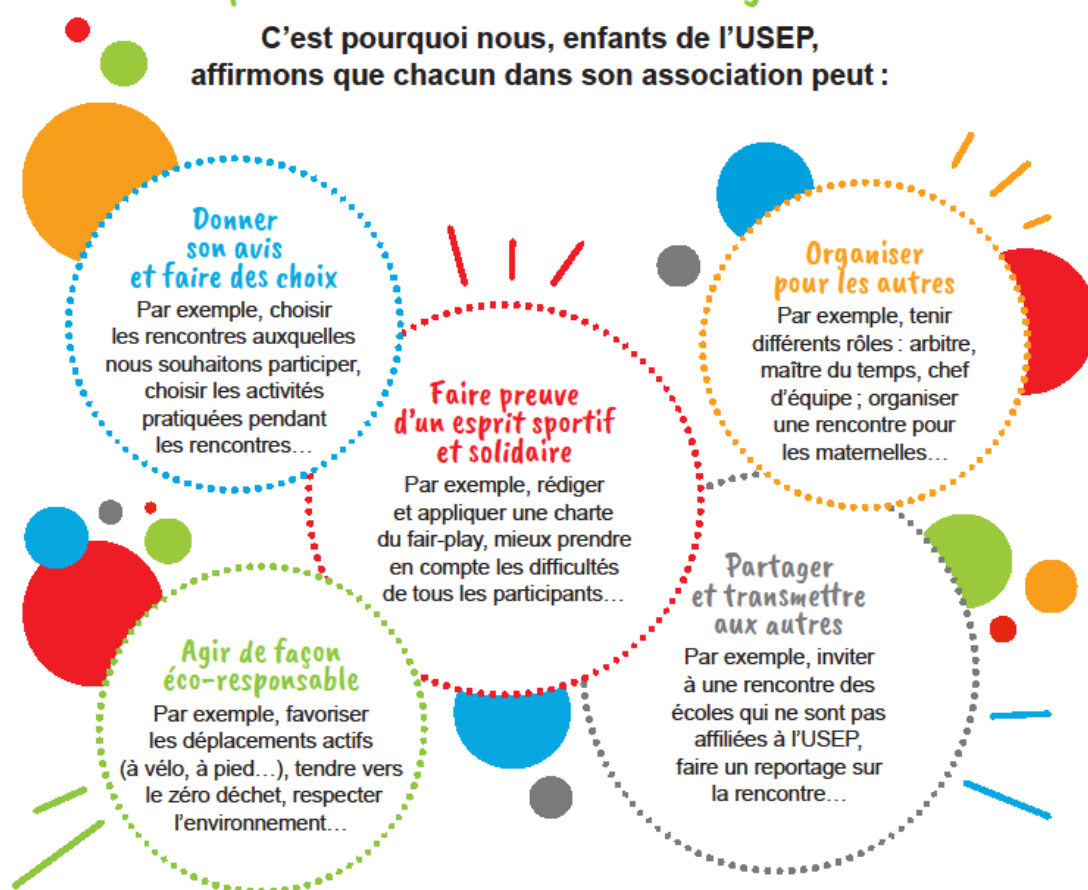
MANIFESTE DES ENFANTS DE L'USEP



Nous, enfants de l'USEP, réunis en congrès national, du 21 au 23 juin 2019 au CNOF à Paris, représentant l'ensemble des enfants des associations USEP de France, déclarons dans le texte qui suit ce que nous pouvons et voulons mettre en œuvre dans la pratique de notre sport scolaire, par notre action et celle des adultes qui nous encadrent et nous soutiennent (nos enseignants, nos parents, nos animateurs USEP).

Nous affirmons vouloir vivre des rencontres sportives associatives éco-citoyennes.

C'est pourquoi nous, enfants de l'USEP, affirmons que chacun dans son association peut :



Lors des différents congrès des enfants de l'USEP (départemental, régional et national), le comité directeur national a entendu la parole des parents et des enseignants accompagnant les enfants mandatés. Les enseignants s'accordant à favoriser les demandes des enfants, les parents souhaitant être davantage impliqués dans leur association USEP d'école, le comité directeur national de l'USEP appelle l'ensemble des adultes USEPiens à créer les conditions favorables à la mise en œuvre du manifeste.

www.usep.org

Le sport scolaire de l'école publique



4.6. Liste des référents Génération 2024

Auprès des recteurs

| | | |
|-----------------------|--------------------------|---|
| Aix-Marseille | Didier Rigottard | didier.rigottard@ac-aix-marseille.fr |
| Amiens | Nicolas Mouney | nicolas.mouney@ac-amiens.fr |
| Besançon | Patrick Chavey | patrick.chavey@ac-besancon.fr |
| Bordeaux | Catherine Bedecarrax | catherine.bedecarrax@ac-bordeaux.fr |
| Ct-Ferrand | Marielle Brun | marielle.brun@ac-clermont.fr |
| Corse | Marylène Pellegrinetti | marylene.pellegrinetti@ac-corse.fr |
| Créteil | Jean-Marc Serfaty | jean-marc.serfaty@ac-creteil.fr |
| Dijon | Laetitia Imbert | Laetitia-Marie.Jacot@ac-dijon.fr |
| Grenoble | Claudine Gellens | claudine.gellens@ac-grenoble.fr |
| | Régine Battois-Locatelli | regine.battois-locatelli@ac-grenoble.fr |
| Guadeloupe | Gina Saint-Phor | gina.saint-phor@ac-guadeloupe.fr |
| Guyane | Jean-Pierre Beaufort | unss.guyane@wanadoo.fr |
| Lille | Olivier Calais | olivier.calais@ac-lille.fr |
| Limoges | Cecile Belleudy | Cecile.Belleudy@ac-limoges.fr |
| Lyon | Pierre-Etienne Tailfer | pierre-etienne.tailfer@ac-lyon.fr |
| | Jean-Luc Cournac | jean-luc.cournac@ac-lyon.fr |
| Martinique | Benoit Thierry | benoit.thierry@ac-martinique.fr |
| | Céline Guilmois | celine.guilmois@ac-martinique.fr |
| Mayotte | Bénédicte Lacoste | benedicte.lacoste@ac-mayotte.fr |
| Montpellier | Christian Moronval | christian.moronval@ac-montpellier.fr |
| Nancy-Metz | François Micheletti | françois.micheletti@ac-nancy-metz.fr |
| Nantes | Fabien Vautour | fabien.vautour@ac-nantes.fr |
| Nice | Bernard Dutard | bernard.dutard@ac-nice.fr |
| Normandie | Pascal Kogut | pascal.kogut@ac-rouen.fr |
| Nlle Calédonie | Pierre-Emmanuel Panier | pierre-emmanuel.panier@sports.gouv.fr |
| Orléans-Tours | Bénard Brice | brice.benard@ac-orleans-tours.fr |
| Paris | Etienne Barraux | etienne.barraux@ac-paris.fr |
| Poitiers | Thierry Marchive | thierry.marchive@ac-poitiers.fr |
| Polynésie française | Lionel Amatte | lionel.amatte@ac-polynesie.pf |
| Reims | Marie-Noëlle Humbert | m-noelle.humbert@ac-reims.fr |
| | Alban Larnicol | Alban.larnicol@ac-reims.fr |
| Rennes | Yann Coquet | yann.coquet@ac-rennes.fr |
| Réunion | Annik Amadeuf | annik.amadeuf@ac-reunion.fr |
| St Pierre et Miquelon | Pierre-Emmanuel Panier | pierre-emmanuel.panier@sports.gouv.fr |
| Strasbourg | Louis Deloye | louis.deloye@ac-strasbourg.fr |
| Toulouse | Christine Fil | generation2024@ac-toulouse.fr |
| Versailles | Cédric Gosse | cedric.gosse@ac-versailles.fr |
| Wallis et Futuna | Pierre-Emmanuel Panier | pierre-emmanuel.panier@sports.gouv.fr |

Auprès des directeurs régionaux Jeunesse, sport et cohésion sociale et Drajés

| | | |
|----------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Auvergne-Rhône-Alpes | Luc Montignon | luc.montignon@jscs.gouv.fr |
| Bourgogne-Franche-Comté | Raphael Meiss | raphael.meiss@jscs.gouv.fr |
| Bretagne | Denis Steffanut | denis.steffanut@jscs.gouv.fr |
| Centre-Val De Loire | Céline Didier | celine.didier@jscs.gouv.fr |
| Collectivités D'outre-Mer | Pierre-Emmanuel Panier | pierre-emmanuel.panier@sports.gouv.fr |
| Corse | Dominique Exiga | dominique.exiga@jscs.gouv.fr |
| Grand Est | Vincent Szulc | vincent.szulc@jscs.gouv.fr |
| Guadeloupe | Jérôme Chedeville | jerome.chedeville@jscs.gouv.fr |
| | Jean-Marc Michelin | jean-marc.michelin@jscs.gouv.fr |
| Guyane | Roland Monjo | roland.monjo@jscs.gouv.fr |
| Hauts-De-France | pôle sport | drjscs-hdf-sport@jscs.gouv.fr |
| Île-De-France | Vincent de Petra | drjscs75-polesport@jscs.gouv.fr |
| | | vincent.depetra@jscs.gouv.fr |
| | Wendy Faure | wendy.faure@jscs.gouv.fr |
| La Réunion | Nicolas Vouillon | nicolas.vouillon@jscs.gouv.fr |
| Martinique | Enrico Arsène | enrico.arsene@jscs.gouv.fr |
| Mayotte | Bernard Thoule | bernard.thoule@jscs.gouv.fr |
| Normandie | Olivier Morin | olivier.morin@jscs.gouv.fr |
| | Audrey Mattenet | audrey.mattenet@jscs.gouv.fr |
| Nouvelle-Aquitaine | Philippe Legrand | philippe.legrand.33@jscs.gouv.fr |
| Occitanie | Franck Schisano | franck.schisano@jscs.gouv.fr |
| | David Niel | david.niel@jscs.gouv.fr |
| Pays De La Loire | Marion Debouche | marion.debouche@jscs.gouv.fr |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | Chantal Lafon | chantal.lafon@jscs.gouv.fr |
| St-Pierre-et-Miquelon | Pierre-Emmanuel Panier | pierre-emmanuel.panier@sports.gouv.fr |

Auprès du ministère de l'Agriculture

| | |
|---------------|---------------------------|
| Etienne Fagot | etienne.fagot@educagri.fr |
|---------------|---------------------------|

Auprès de l'AEFE

| | |
|-------------------------|--|
| Bruno Méry | bruno.mery@diplomatie.gouv.fr |
| Marie-Christine Lefranc | marie-christine.lefranc@diplomatie.gouv.fr |